

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 69 (1984)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

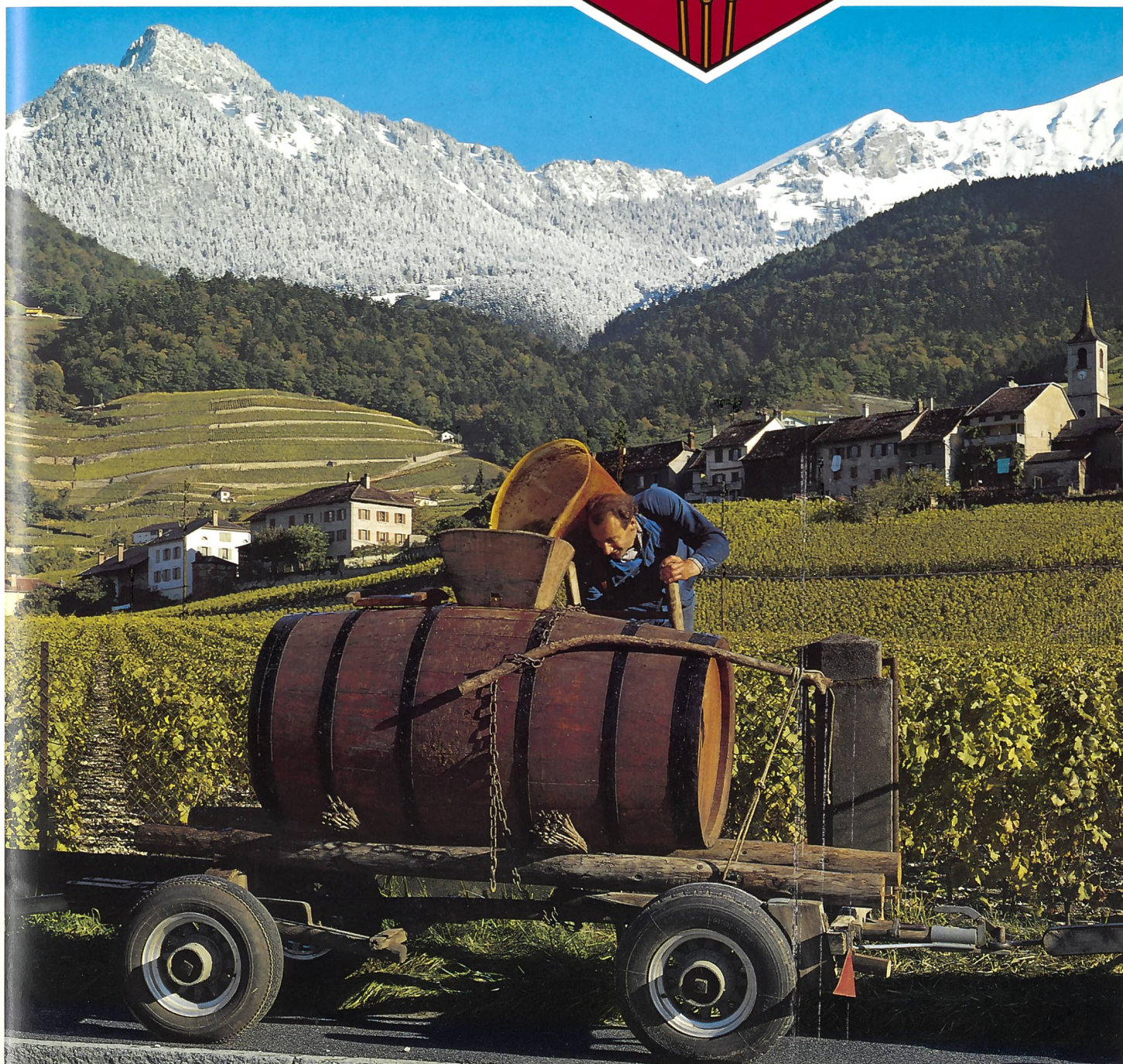
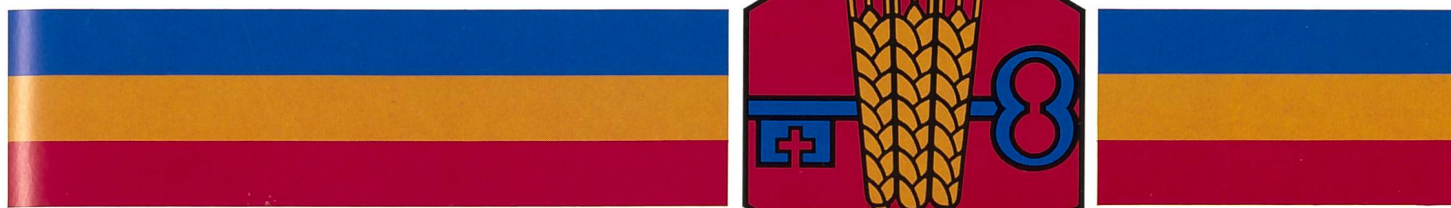
Download PDF: 22.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

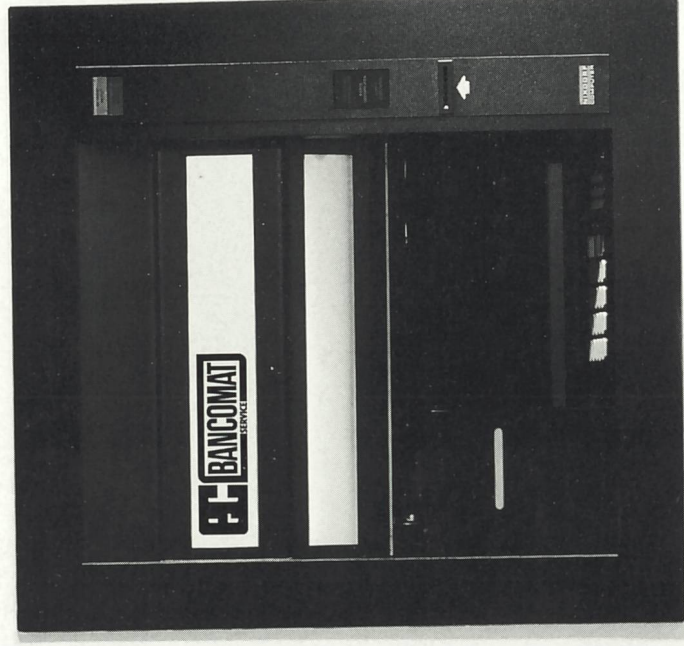
10

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 10, octobre 1984

Le Raiffeisen Messenger



NIDAS, de Nixdorf, permet aux petits de s'aligner sur les grands.



Chacun sait qu'en Europe Nixdorf occupe la première place au sein des établissements bancaires. Et NIDAS, de Nixdorf, est un ensemble de logiciels spécifiquement conçus pour couvrir les besoins de tous les services des banques de petite et moyenne envergure: fichier central, caisse d'épargne, comptes courants, change, hypothèques/prêts, bons de caisse, administration des titres, trafic des paiements/ordres perma-

Ce déroulement efficace et rationnel des opérations bancaires augmente la compétitivité des petites banques par rapport aux grandes, délivre le personnel de fastidieux travaux de routine et lui permet de consacrer à de plus fructueuses opérations avec la clientèle.

Le matériel, c'est-à-dire le système Nixdorf 8864, est un système fonctionnant en temps réel, auquel on peut raccorder différents

disquettes, bandes et disques magnétiques, ainsi qu'un réseau de terminaux bancaires compatibles. Toutes les transactions bancaires peuvent alors être effectuées depuis chaque poste de travail relié à l'unité centrale. L'intégration ultérieure de distributeurs de billets et de trésors automatiques, de même que l'intercommunication entre les succursales, sont assurées. Nous aimerions bien parler avec vous de NIDAS. Rappelez-nous:

NIXDORF
COMPUTER

Nixdorf Computer SA
Rue St-Martin 7, 1003 Lausanne, 021/20 69 71
Genève 022/45 49 50
Kloten · Mufflenz · Berne

Impressum

Editeur

Union suisse des Caisses
Raiffeisen,
St-Gall et Lausanne

Rédaction

Jacques Dépraz
(rédacteur responsable),
Francine Azau

Adresse de la rédaction

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Bureaux :

Av. des Jordils 3

Administration/Service des abonnements

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition

Imprimerie Corbaz S.A.
Av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/63 48 31

Reproduction avec indication
de la source autorisée.

Sommaire

- 2** **Loi fédérale sur la prévoyance
professionnelle
Vos 33 000 francs!**
- 8** *Portrait*
**Deux Caisses Raiffeisen
pour Grindelwald!**
- 10** *Economie*
Vive la crise!
- 13** *Reportage*
La frappe des monnaies
- 18** *Inauguration*
**Nouveaux locaux Raiffeisen
à Colombier-Bôle**
- 19** *Anniversaire*
**La Caisse Raiffeisen d'Isérables
fête ses 75 ans**
- 21** *Jeunesse*
Un travail varié
- 22** *Actuel*
L'économie en graphiques

Couverture: Yvorne. Photo Jobin, Dombresson.



Il n'y a pas si longtemps encore, et ceci particulièrement dans le monde rural, les aînés dépendaient matériellement de leurs enfants.

Photo Grünig

« Vos » 33 000 francs

*La prévoyance professionnelle :
un complément de ressources pour le troisième âge.*

Vous pouvez ajouter Fr. 33 000.— à votre épargne privée, théoriquement du moins! Car les caisses de pension ont épargné, par l'intermédiaire des 2,3 millions de personnes actives, quelque 110 milliards de francs. Le 2^e pilier prendra encore plus d'importance avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1985 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle obligatoire (LPP). Nous pensons donc utile de vous en exposer le contenu.

L'homme intelligent sait prévoir: est-ce pur hasard si F. Schiller commence son « Guillaume Tell » par cette affirmation? Ou le poète allemand aurait-il prophétisé sans le savoir? Plus que d'autres, la famille suisse accorde une grande attention aux problèmes touchant à la prévoyance. Alors que presque partout dans le monde, les personnes âgées dépendent le plus souvent de leur famille pour assurer leurs vieux jours et doivent de ce fait vivre en vase clos, en Suisse, nous économisons dès la fleur de l'âge les ressources nécessaires pour notre troisième âge. Ici encore, l'on met en

pratique la saine devise « Un pour tous, tous pour un ».

Les postes « nourriture » et « logement » ne sont pas le chapitre le plus important du budget des familles suisses; ce sont les cotisations d'assurance. Et plus de la moitié de celles-ci concerne la prévoyance. Cependant, toutes les pièces de ce puzzle ne sont pas encore en place. L'une des plus importantes sera apportée le 1^{er} janvier 1985 avec l'entrée en vigueur de la **loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP)**, complétant celle de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (AVS/AI).

Les rentes AVS seules insuffisantes

La prévoyance professionnelle s'y ajoutera, tenant le rôle d'un second violon dans le concert du troisième âge. L'AVS/AI reste néanmoins la pièce maîtresse de notre système d'assurance sociale. Aujourd'hui, environ 3 millions de travailleurs et quelque 300 000 personnes exerçant une activité indépendante paient des cotisations représentant 10% du salaire ou du traitement. Pour les travailleurs, la moitié de ces cotisations est à la charge



Aujourd'hui, des milliards de francs provenant des caisses de retraite sont investis dans l'immobilier où ils produisent de fructueux intérêts.

Photo Landenberg

de l'employeur. Quelque 70 000 rentiers et personnes n'exerçant aucune activité lucrative règlent la cotisation AVS sur la partie de leurs revenus dépassant 1000 francs par mois. La Confédération et les cantons apportent leur contribution financière.

Le montant de la rente vieillesse dépend de la durée des cotisations, du revenu annuel moyen de l'assuré au cours de sa vie active et des révisions successives. Cette rente est limitée vers le haut (rente maximale) et vers le bas (rente minimale). Les cotisations AVS/AI servent à financer immédiatement les rentes des bénéficiaires selon un système de répartition.

Actuellement, le 28 % de la population touche une rente. En principe, celle-ci doit permettre aux personnes âgées une existence simple mais digne. Tel est le but de l'AVS. Depuis le 1^{er} janvier 1984, la rente vieillesse d'un célibataire repré-

sente environ le quart de son dernier salaire (soit Fr. 8280.— au minimum et Fr. 16 500.— au maximum).

Il est clair que le montant des rentes AVS oblige à modifier sérieusement le mode de vie antérieur. C'est ici que la LPP doit intervenir, ainsi que le précise l'article premier.

Les caisses de pension : un support de base

La loi fédérale de 1972 pose le principe d'une prévoyance reposant sur **trois piliers**

- ★ assurances obligatoires (AVS/AI);
- ★ prévoyance professionnelle (LPP);
- ★ épargne privée.

En fait, la législation sociale a commencé en Suisse il y a plus d'un siècle avec, en 1877, la loi sur le travail

dans les fabriques. Une autre étape importante a été franchie en 1911 lorsque le principe de l'assurance obligatoire a été accepté. Celui de l'assurance vieillesse, survivants et invalidité a été massivement accepté quatorze ans plus tard, mais c'est seulement en 1948 que la loi est entrée en vigueur.

Le 2^e pilier a commencé à jouer un rôle entre les deux guerres avec les Caisses de pension créées dans beaucoup d'entreprises; mais si les contributions et les cotisations étaient fixées par des règlements, elles restaient facultatives.

En chiffre rond, quelque 150 000 travailleurs se trouveront, dès 1985, soumis à l'assurance obligatoire 100 000 à 150 000 dans la catégorie des rentes minimales. Les entreprises qui n'ont pas encore de Caisse de pension ne seront pas tenues d'en créer une, mais devront s'affilier à

l'une des institutions de prévoyance existantes.

Les 60 % du salaire assurés

Pour permettre aux personnes du troisième âge de garder un « mode de vie convenable », les prestations AVS et LPP représenteront ensemble environ 60 % du dernier revenu. La première génération — celle qui a plus de 25 ans — n'en bénéficiera pas pleinement si elle n'a pas déjà adhéré à une Caisse de pension. La rente AVS représentera, pour les assurés ayant eu un temps de cotisation et un revenu suffisants, un peu plus de la moitié de ce 60 %. Le supplément sera servi par la prévoyance professionnelle obligatoire. Pour un salaire annuel limité à Fr. 16 560.—, la rente sera celle déterminée par

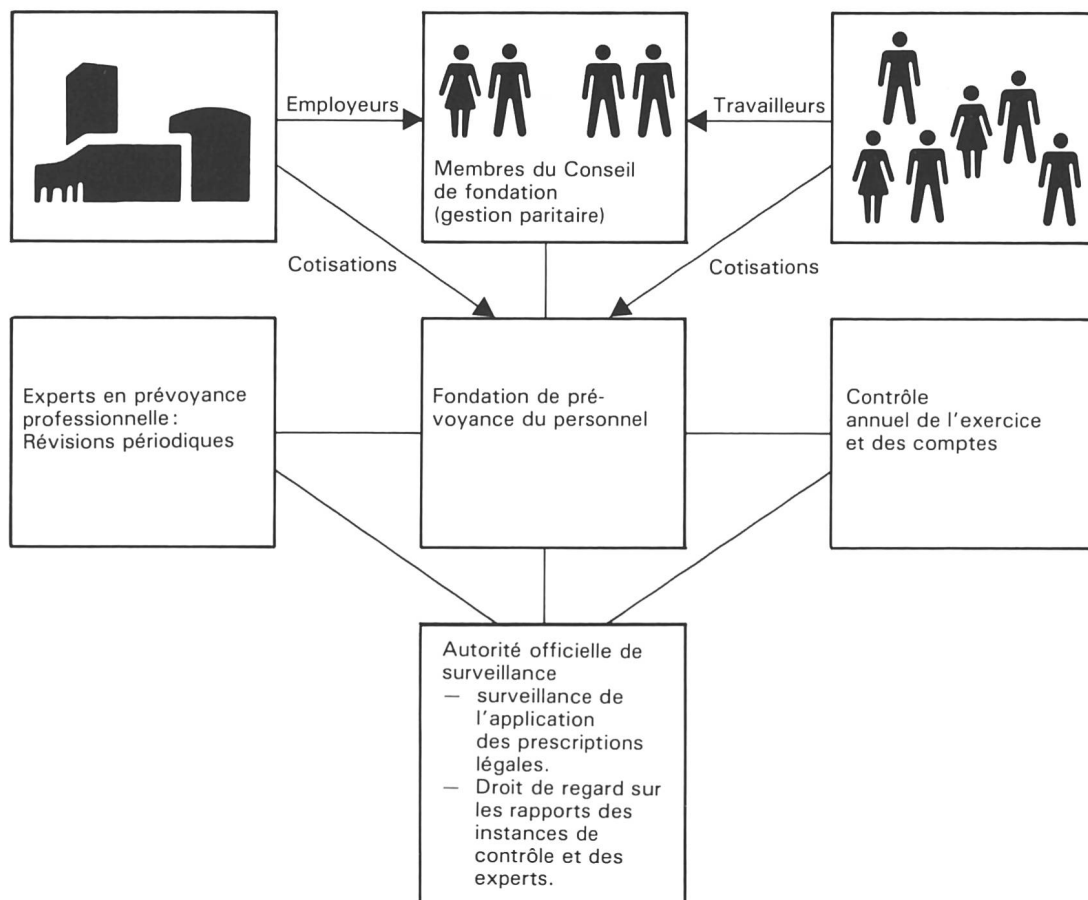
l'AVS. Avec un salaire plus élevé commence l'obligation de cotiser à la prévoyance professionnelle (LPP). Le montant du salaire assuré varie entre Fr. 2070.— au minimum et Fr. 33 120.— au maximum.

Qui paie combien ?

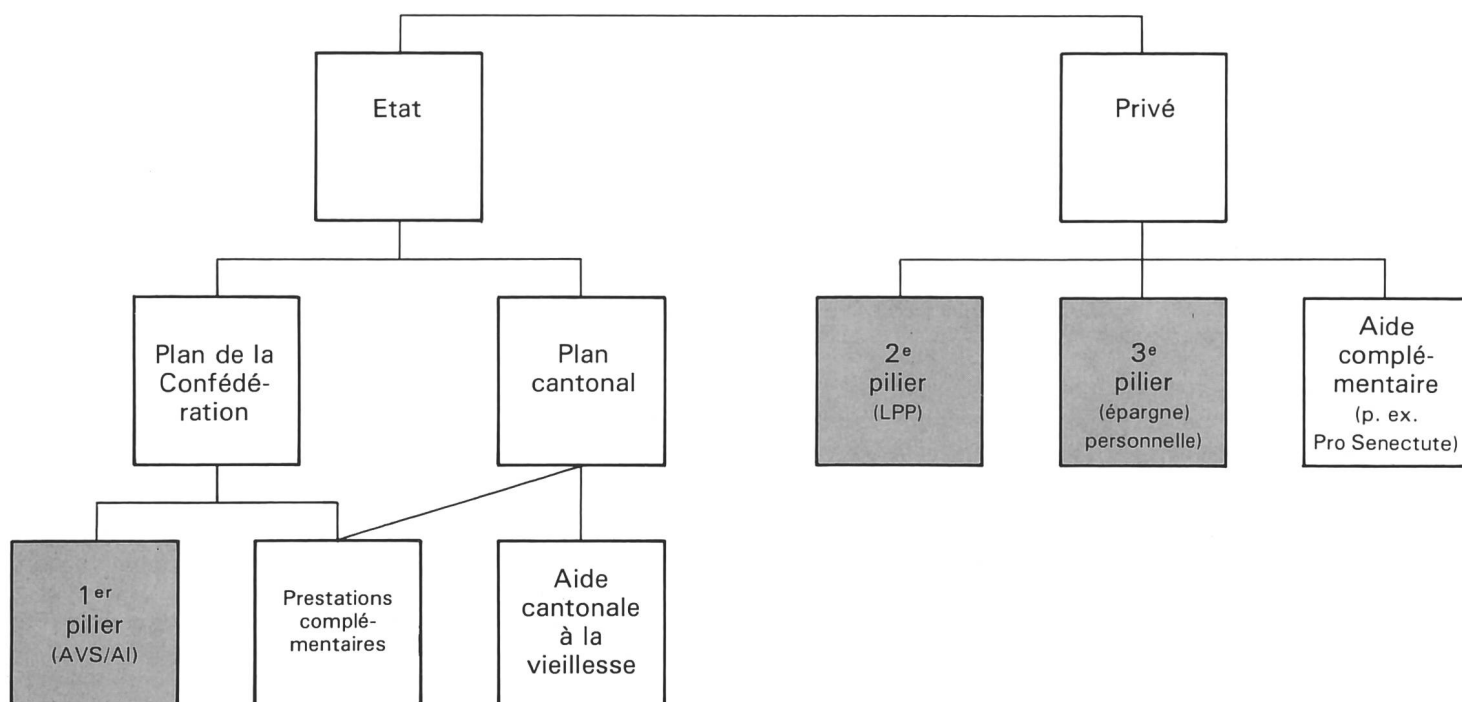
Le salaire assuré ou coordonné sert de base pour le calcul des cotisations LPP. L'employeur en règle la moitié, le solde restant à la charge du travailleur. Le montant des cotisations à payer pour le 2^e pilier est fonction de l'âge de l'assuré. La cotisation annuelle se calcule de la façon suivante:

Hommes	Femmes	%
25 - 34	25 - 31	7
35 - 44	32 - 41	10
45 - 54	42 - 51	15
55 - 65	52 - 62	18

Organisation de la prévoyance professionnelle



Système suisse de l'assurance vieillesse



Quand un homme a cotisé pendant quarante ans, le capital constitué atteint 500 % du salaire coordonné (10 ans à 7, 10, 15 et 18%). Au moment de la retraite, cet avoir de vieillesse assurera des prestations représentant le 7,2 % du capital constitué.

Ce système de financement assure le financement proprement dit avec le risque décès, invalidité, etc. couvert par la LPP. D'autres cotisations financeront des prestations spéciales (1 %, alors que 0,3 % de la somme des salaires coordonnés ira dans un fonds de garantie.

La loi prévoit que toutes les institutions de prévoyance existeront au plus tard au 1.1.1987 et qu'elles seront gérées paritairement. Cette parité reste indépendante de la répartition des cotisations. Travailleurs et employeurs seront donc représentés en parfaite égalité.

Nouveau règlement pour le libre passage

La prévoyance vieillesse est assurée par les employeurs et les travailleurs comme indiqué plus haut. En principe, le travailleur quittant son employeur n'avait droit qu'à ses propres cotisations. Depuis quelques années, le Code des obligations prévoit que si les cotisations du travailleur et de l'employeur ont porté sur cinq ans ou davantage, le travailleur a droit à une part équitable des cotisations versées par l'employeur. Après trente années, ou davantage, le droit du travailleur lui permet de recevoir la totalité de ses contributions et de celles de son employeur.

En ce qui concerne les cotisations payées par l'employeur, le règlement prévu par la LPP prendra effet le 1^{er} janvier 1985. Ce libre

passage ne concernera que la prévoyance obligatoire. Après le 1^{er} janvier 1985, la somme totale de l'avoir prévoyance sera portée au crédit du travailleur. Cette disposition n'a pas d'effet rétroactif. Si un travailleur vient à changer d'employeur, les cotisations payées avant la date d'entrée en vigueur de la LPP seront « passées » selon les dispositions prévues par le Code des obligations.

Exemple : changement d'employeur au 31.12.1986

★ selon le Code des obligations :

début de l'assurance : 1.1.1976
années de cotisations : 11
capital prévoyance-vieillesse
au 1.1.1985 : 5 000.—
Libre passage : 15 000.—
Crédit : 15 000.—

★ selon la LPP :

début de l'assurance : 1.1.1982
années de cotisations : 5
capital prévoyance-vieillesse
au 1.1.1985 : 5 000.—
Libre passage : 3 000.—
Crédit : 5 000.—

Les conséquences économiques

La création des Caisses de pension par les entreprises



Le troisième âge peut se réjouir : la LPP vise à lui assurer un niveau de vie convenable.

Photo Sonderegger

au cours des quarante dernières années a eu pour résultat la formation d'un important capital de prévoyance :

★ 1941

— Caisse privées
1,4 milliard.

— Caisses publiques
1,1 milliard.

★ 1983

— Caisses privées
62 milliards.
— Caisses publiques
32 milliards.

« Comment sont placés les « francs » de la vieillesse »

Type de placement	En % de tous les placements faits en Suisse	En francs
En emprunts suisses et en obligations de caisse	45 %	57 milliards
En actions	26 %	6 milliards
En immeubles locatifs	20 %	29 milliards
En hypothèques	11 %	18 milliards

La femelle du paon de nuit transmet au vent, par exhalaison, son désir de s'unir. Message reçu à des kilomètres de distance par le mâle qui, sans se tromper, s'envole illico en direction de l'appel amoureux de sa congénère.



L'extraordinaire organe sensoriel de certains papillons est nettement plus évolué que celui de l'homme. Cet handicap, l'être humain le compense par son intellect. En créant, en inventant, en réalisant et développant ses idées.

Les résultats des recherches de l'entreprise Cerberus en sont un exemple concret. Il n'est que de citer ses systèmes de sécurité, dont les détecteurs sont si sensibles qu'ils sont comparables à la sensoricité des animaux. Les produits Cerberus satisfont à des normes de qualité élevées. Aussi variés que les risques à prévenir, ils apportent une solution fiable et économique aux problèmes à résoudre. Qui fait confiance à Cerberus sait qu'il peut se fier à une sécurité sans faille. C'est précisément ce qu'apprécient les 200 000 clients qui font déjà confiance à Cerberus dans le monde entier.



La technique Cerberus protège les personnes et les biens

Cerberus SA, CH-8708 Männedorf,
téléphone 01/922 61 11. Succursales à Lutry, Genève,
Berne, Lugano, Pratteln et St-Gall

Aujourd'hui, on peut prévoir que la prévoyance professionnelle obligatoire (2^e pilier) disposera en gros d'un capital de 110 milliards de francs.

Les cotisations annuelles, après l'entrée en vigueur en 1985 de la LPP, atteindront 10 milliards de francs. Les experts prévoient qu'en l'an 2000 le capital total des Caisses de pension sera de 250 à 300 milliards de francs. Ce qui représente, selon les statistiques des fortunes immobilières de l'année 1980, le tiers environ des avoirs immobiliers suisses. Ce capital de prévoyance ne devrait plus augmenter mais se stabiliser autour de cette base.

Le placement des fonds des Caisses de prévoyance est montré par le tableau synoptique «comment sont placés les francs de la vieillesse».

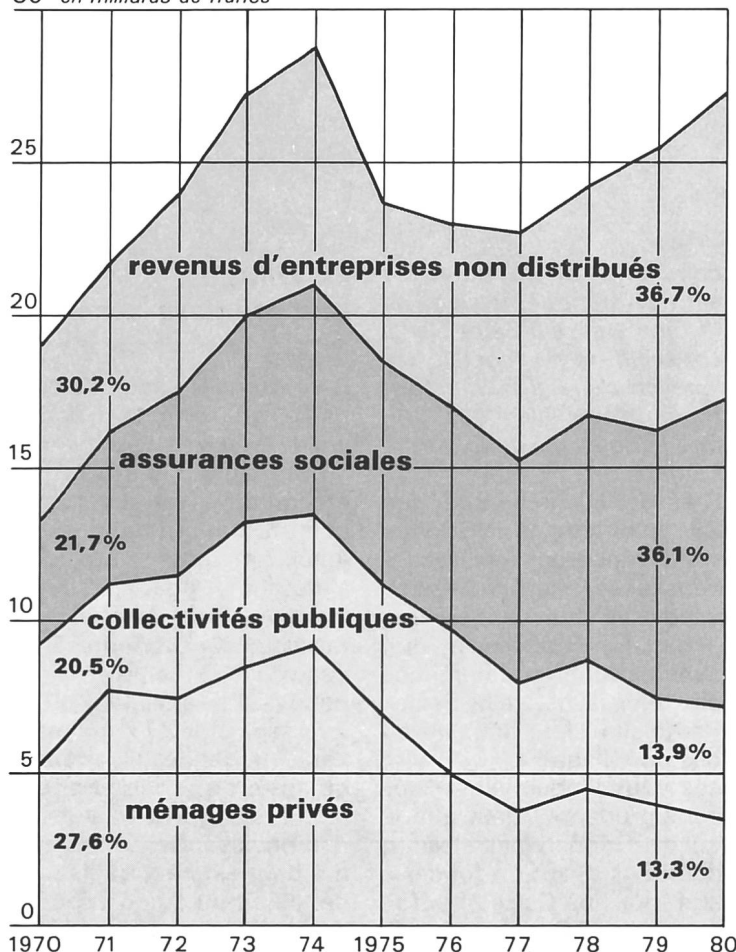
L'argent de la prévoyance est bien géré

7400 des quelque 18 000 Caisses de pension se sont regroupées en sept fondations d'investissements. Sainement géré, le capital de la prévoyance augmente ainsi que le font apparaître les bilans de ces établissements. L'augmentation a été de 15,4 % en 1983.

L'Union suisse des Caisses Raiffeisen applique depuis longtemps les principes de la LPP conjointement avec l'une des grandes sociétés d'assurance sur la vie, elle aussi organisée selon les principes de la mutualité. Chacune des Caisses Raiffeisen est un partenaire à part entière pour la prévoyance professionnelle. L'argent épargné est réinvesti dans la région par cette même Caisse Raiffeisen, ce qui présente de grands avantages.

Le développement de la fortune en Suisse

30 en milliards de francs



Les placements effectués par une Caisse Raiffeisen sont sûrs

Dans le système Raiffeisen, une part importante du revenu brut résulte de la différence des intérêts. Chacune des Caisses Raiffeisen est donc particulièrement attentive à une saine gestion des capitaux des Caisses de pension, puisque c'est une possibilité pour elle de disposer de nouveaux fonds et d'octroyer de nouveaux crédits. Un fonds de prévoyance travaillant, par exemple, avec des obligations assure tout à la fois un placement sûr et attractif.

Vaut-il encore la peine d'épargner ?

Avec la LPP obligatoire, le travailleur disposera au moment de sa retraite d'un capital devant lui permettre de maintenir dans une large mesure son mode de vie antérieur. Aussi la prévoyance professionnelle rendue obligatoire risque-t-elle de développer l'idée qu'il est moins nécessaire d'épargner (3^e pilier). Le graphique montrant le «développement de la fortune en Suisse» fait apparaître un recul. Des experts sont d'avis qu'à l'avenir, seuls les employeurs et les personnes exerçant une activité indépendante (et donc non soumises à l'obligation de cotiser) continueront à épargner. On peut penser que c'est là une vue subjective: un franc sur un carnet d'épargne vaut plus qu'un franc payé à la LPP ou qu'un franc payé à l'AVS.

Le 2^e pilier en 1980

En millions de francs

Cotisations	9 674
Employeurs	3 528
Travailleurs	6 146
Prestations des Caisses	3 458
Rentes	2 960
Capital	498
Autres arrangements financiers	1 131
Fortune	81 964
Revenus de la fortune	3 557
Nombre des membres cotisants	1 688 000
Nombre des rentiers	326 000

PORTRAIT

Une exception dans l'Oberland bernois

Deux Caisses Raiffeisen pour Grindelwald!

1 × 1 = 2: tel est le curieux livret que pourraient réciter les habitants de Grindelwald. Ce village au pied de l'Eiger, mondialement connu pour ses glaciers, possède en effet depuis plus de trente ans deux Caisses Raiffeisen. Les gérants de Grindelwald I et de Grindelwald II nous exposent ici le caractère particulier de leur commune, le pourquoi de ces deux Caisses et le succès qu'elles rencontrent.

Texte et photos:
Rolf D. Schürch

«*Nous tirons tous deux à la même corde*», dit M. Adolf Burgener, et M. Peter Inäbnit renchérit: «*Notre devise, c'est que l'argent du village reste au village!*»

Les gérants de Grindelwald I et de Grindelwald II ont bien de quoi se féliciter. Les trois épis et la clé, symboles de la fertilité et de la sécurité, ont contribué de manière importante à la prospérité économique de la commune.

Pourquoi deux Caisses à Grindelwald?

Le cas de Grindelwald étant unique en Suisse, cette question est naturellement la première qui vient à l'esprit. M. Adolf Burgener répond malicieusement: «*Ce n'est pas qu'on se soit disputé... Mais vu que la*

commune de Grindelwald est très étendue, le siège de l'Union suisse à Saint-Gall a conseillé de partager le village en deux. La limite est toujours valable, elle suit une ligne allant de la gare à l'Eiger...»

C'est le 10 mai 1952 que 29 habitants de Grindelwald fondèrent la «Darlehenskasse Ausser-Grindelwald». Ils choisirent comme gérant M. Fritz Moser, qui, avec sa femme, commença par tenir la nouvelle Caisse Raiffeisen à leur domicile au bas du village.

Les Oberlandais sont des gens prudents. L'autre moitié de Grindelwald attendit deux ans avant de fonder à son tour une Caisse Raiffeisen, la «Darlehenskasse Grindelwald», le 21 juin 1954.

Grindelwald dispose d'environ 7000 lits pour le tourisme, dont 2450 dans ses 46 hôtels. C'est encore l'hiver qui constitue la haute saison, mais l'été gagne du terrain, grâce aux nombreuses possibilités offertes pour le sport et la détente; par exemple, le réseau des chemins de promenade ou d'excursion et des sentiers de montagne atteint plus de 300 km! Le développement du tourisme a entraîné du même coup une augmentation des constructions. Ces dernières années, à Grindelwald, ce sont en moyenne 200 permis de construire qui ont été délivrés par la commune et 30 par le district. Les deux Caisses Raiffeisen participent elles aussi à cet essor.

Le village aux glaciers

Rares sont les lieux de tourisme qui comme Grindelwald peuvent se vanter d'offrir autant d'attraits en été qu'en hiver. Le village compte aujourd'hui quelque 4000 habitants — auxquels s'ajoutent, pour la petite histoire, 1034 vaches, 12 taureaux, 640 boeufs, 807 veaux, 41 chevaux, 4 poneys, 1 âne (eh oui!), 276 lapins et 277 ruches... La légende prétend qu'autrefois un grand seigneur envoya des valets en reconnaissance dans les montagnes, et qu'ils n'y découvrirent que «Grinde o Wald»: des pierres et de la forêt. La science moderne, elle, tire le nom du village du mot vieil allemand «Grindel», qui désignait une pièce de bois servant de clôture. Par «Grindel»-Wald, on aurait donc entendu une vallée boisée coupée du monde.

Et de fait, jusqu'au XVIII^e siècle, époque du retour à la nature, qui vit les premiers touristes anglais parvenir à Grindelwald à dos de mulet, l'endroit n'était habité que de quelques paysans et bergers vivant dans un isolement presque total. Par la suite, le village aux glaciers devint rapidement l'un des hauts lieux du tourisme suisse, et il occupe aujourd'hui la cinquième place dans les statistiques avec un million de nuitées par an.

A l'aise dans les affaires locales

«*Nous sommes très satisfaits de l'évolution des dernières années*», remarquent les deux gérants. Mais quelles différences y a-t-il entre les deux Caisses, nommées aujourd'hui Grindelwald I et Grindelwald II? M. Peter Inäbnit répond: «*La situation de nos nouveaux locaux au Graben, sur la rue principale, est particulièrement favorable. Pendant la saison, je travaille surtout avec les touristes, le change, les étrangers qui ouvrent des comptes...*» Le

La Caisse Raiffeisen de Grindelwald I en chiffres

Année de fondation: 1952
Sociétaires fondateurs: 29
Sociétaires actuels: 189
Bilan: Fr. 8 940 000.—
Chiffre d'affaires:
Fr. 20 200 000.—

La Caisse Raiffeisen de Grindelwald II en chiffres

Année de fondation: 1954
Sociétaires fondateurs: 25
Sociétaires actuels: 255
Bilan: Fr. 11 350 000.—
Chiffre d'affaires en 1983:
Fr. 28 500 000.—
Chiffre d'affaires à fin juillet
1984: Fr. 44 500 000.—

MM. Adolf Burgener et Peter Inäbnit:
2 × Grindelwald!



déménagement du 3 janvier 1984 a visiblement été bénéfique. Le chiffre d'affaires de Grindelwald II, selon M. Inäbnit, se monte en juillet déjà à 44,5 millions de francs! «*Nous ne*

pouvons pas tenir le même rythme», constate M. Adolf Burgener. «*De par notre position géographique, nous ne profitons pratiquement pas du tourisme. Mais après tout, ce n'est pas pour les*

touristes qu'ont été fondées les Caisses Raiffeisen!» Les deux gérants se trouvent d'accord pour dire que la politique bancaire de Grindelwald I est plus conservatrice, celle de Grindelwald II plus agressive.

Sans aucun doute, deux Caisses pour une seule et même commune, pour de simples raisons de distance, c'est à l'ère de la motorisation un certain anachronisme! D'ailleurs les deux Caisses ne se font-elles pas concurrence? «*Les limites deviennent plus flexibles*», admet le gérant M. Peter Inäbnit. «*Mais de façon générale, étant donné les statuts, nous ne nous concurrençons pas. De plus en plus, en revanche, nous faisons concurrence aux qua-*

tre grandes banques installées à Grindelwald. Elles commencent à me regarder de travers...»

Si elles fusionnaient, les deux Caisses Raiffeisen prendraient certainement une place encore plus importante. Et l'on en parle de temps à autre. C'est surtout Saint-Gall qui insiste, note M. Burgener. A Grindelwald l'idée ne semble pas avoir soulevé l'enthousiasme jusqu'ici, alors même que grâce à l'informatique, il serait facile, tout en gardant deux locaux, de fusionner les deux Caisses au moins au niveau de la comptabilité. Cependant M. Peter Inäbnit ne pense pas que la particularité de Grindelwald disparaisse un jour. ■



Vive la crise!

Faut-il dire «vive la crise!»... selon l'émission télévisée à succès d'Yves Montand? Lors de cette émission, on tente de faire prendre conscience non seulement de quelques réalités économiques, mais également de faire comprendre qu'actuellement nous ne traversons pas une crise économique «normale», mais que nous vivons une mutation totale. Notre société change de vie. Nous devons apprendre à «domestiquer la crise», si nous ne voulons pas en être victimes. Ainsi que l'écrit Serge July, «vive la crise!» peut être un mot d'ordre positif... pour autant que nous soyons en mesure de susciter une véritable culture de la crise.

par
Roger Schindelholz

Pour prendre conscience des réalités économiques et sociales de notre époque, Jean-Claude Gillebaud a créé l'émission «Vive la crise!». Cette émission était en fait un ensemble de textes illustrés dus à des spécialistes et récités par Montand. Un numéro hors série de «Libération» — réalisé à partir de cette émission d'Antenne 2 — reprend l'ensemble du sujet. Ce ne sont pas moins de 37 textes passionnants, réalistes et présentés de manière très pédagogique qui composent ce remarquable numéro. Nous en résumons quelques éléments parmi les plus «généralistes».

Des titres qui en disent long

L'art du titre! Dans ce numéro hors série de «Libération», chaque titre représente à lui seul tout un programme:

«**Quand le riche maigrit, le pauvre meurt**» (Laurent Joffrin) évoque la crise dans trois mondes différents, à Mexico, à Varsovie, à Paris. En France, on parle de retard conjoncturel; les Mexicains sont condamnés à l'austérité; les Polonais ne pensent plus en années, mais en générations. Georges Pompidou estimait qu'avec 500 000 chômeurs, la France exploserait. Il y en a deux millions aujourd'hui et pas d'explosion! Si c'est bien d'une crise qu'il s'agit, alors elle est du «troisième type».

«**La crise vue d'ailleurs**» nous montre que la crise n'a pas le même visage si elle est vue par nous ou par un écrivain marocain, un travailleur algérien à Paris ou un étudiant sandiniste. Les Européens restent privilégiés, mais peu savent s'en réjouir: ils auraient besoin de se voir plus souvent à travers un regard étranger.

«**Les trente glorieuses**» (selon l'ouvrage de Jean Fourastié) ont été les années d'enrichissement, lequel cependant a passé presque inaperçu. Malgré la crise, la consommation privée et publique a augmenté (au détriment de l'investis-



sement)... «comme si la crise avait rendu le superflu encore plus nécessaire».

«**1929: la vraie crise**» où Edouard Waintrop retrace la terrible crise des années 30 et la compare à la crise molle de 1974. Les souvenirs de 1929 hantent encore les esprits et influencent les politiques des gouvernements.

Le monde a basculé

«Dur!» fait-on dire à Yves Montand. «Grâce à sa pros-

périté, l'Europe a vécu la crise à crédit... Un par un, elle a perdu tous ses privilèges. Aujourd'hui, il faut payer. L'Europe n'est plus le moteur du monde. Claude Paillat retrace les étapes du déclin. D'autres auteurs évoquent les changements survenus depuis 1974: finie l'énergie bon marché, finies les matières premières à gogo, finie la jeunesse, finie la puissance militaire, finie l'avance technologique qui montre que si l'Europe a été le centre des deux premières révolutions industrielles (électricité et machine à vapeur), la troi-



Photo Sonderegger

sième révolution industrielle de l'électronique se passe ailleurs. On saura demain ce qu'il en coûte de rater une révolution industrielle.

«Très dur!» répète le narrateur. Les politiques économiques patinent; les programmes sont creux; les plans échouent et les gouvernements sont impuissants. C'est le petit jeu des «il n'y a qu'à!», et de passer en revue toutes les propositions des hommes politiques:

- il faut réhabiliter le profit (Gérard Deuil);
- il faut réduire le déficit commercial et lutter

contre le chômage (J.-P. Chevènement);

- il faut développer la croissance sociale (L. Jospin);
- il faut interdire les licenciements (P. Lambert);
- il faut améliorer les conditions de travail et en porter la durée hebdomadaire à 35 heures (G. Marchais);
- il faut renvoyer chez eux les travailleurs immigrés (P. Marcheli);
- il faut créer des emplois véritablement supplémentaires (J. Chirac);
- il faut donner la priorité à la production nationale

pour la satisfaction des besoins (Ch. Fiterman); etc...

Tout y passe, du lieu commun à la xénophobie, de l'irréalisme économique à la bonne volonté évidente. La crise voit se multiplier les Diafoirus et les «docteurs miracle»... et en même temps, on constate que les experts des grandes institutions internationales commencent à douter et à perdre leur superbe!

«Vive la crise!» ouvre ici quelques dossiers. L'émission a illustré la faillite de la petite ville qui a voulu transformer ses chômeurs en fonctionnaires et elle a également démontré la stupidité du réflexe protectionniste, l'irréalisme du renvoi des immigrés... la guerre elle-même n'est pas une solution de relance.

Systeme monétaire et politiques économiques

L'aspect monétaire de la crise a été abordé par un scénario très réaliste et partant de l'idée que le Mexique (par exemple) décidait de ne plus rembourser ses 80 milliards de dollars de dette! Laurent Joffrin raconte alors le processus de la débandade et de l'hystérie collective, la ruine des banques créancières, l'afflux des épargnants aux guichets, le manque de billets verts, les mesures des gouvernements, le blocage des commandes, les faillites...

Tout cela pour aborder le problème du système monétaire international et de l'endettement des pays du tiers monde. Propos, il est vrai, quelque peu rassurants du professeur D. Kessler.

Face à la crise, les gouvernements adoptent des politiques économiques basées sur des doctrines éprouvées se rapportant aux recettes keynésiennes ou monétaristes.

Excellentes pages de Michel Albert montrant les différences entre ces politiques et les causes de leur échec respectif face aux aspects particuliers de la crise actuelle. Echec du monétarisme de M^{me} Thatcher par suite de l'absence d'un «consensus national»; échec de la politique de l'accélérateur à cause de l'absence de croissance et de l'interdépendance des économies nationales.

Face à la crise actuelle, il n'y a plus de politique capable de résoudre les problèmes du chômage et de l'inflation. S'il y en avait une, cela se saurait.

«Vive la crise!» est une véritable somme économique et politique. Elle est la manifestation, face à la crise actuelle, de l'impuissance des gouvernements et du désarroi des économistes. Mais aussi, par une prise de conscience des réalités, la crise peut-elle être une chance pour le monde d'éviter une nouvelle catastrophe. En ce sens «vive la crise!» se veut aussi un cri d'espoir. ■

BIGLA

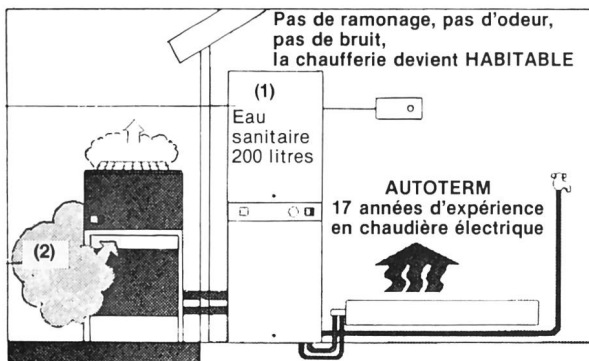
BIGLA SA
Rue du Pont 22
1003 Lausanne
Tel. 021 - 23 08 71



*Pour planifier et réaliser votre installation de guichets
veuillez vous adresser chez le spécialiste.*

**Libérez-vous du mazout et
économisez l'énergie**

**Remplacez votre vieille chaudière
à mazout par une chaudière
électrique AUTOTERM, aussi valable
pour une nouvelle installation**



- ① La chaudière électrique AUTOTERM donne une chaleur économique et confortable.
- ② La pompe à chaleur AUTOTERM fournit jusqu'à trois fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Bon-information

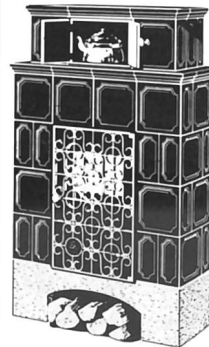
Nom:.....
Prénom:.....
Rue:.....
NPA/Localité:.....
.....

Norsel SA

Rue César-Roux 18
1005 LAUSANNE

Téléphone (021) 22 46 03

99 poêles en faïence!



WESO a le plus grand choix de poêles à catelles en Suisse. Le poêle WESO allège votre budget de chauffage et son prix d'achat favorable est rapidement amorti. Il assure un réchauffement rapide et dégage une chaleur durable et naturelle. Faites confiance à WESO et à ses 100 ans d'expérience dans la construction de poêles. **Visitez notre exposition permanente A La Buche, bd de Grancy 21b. Tél. 26 36 93 - 32 53 70, 1006 Lausanne.**

Gratis! Oui, veuillez me faire parvenir la documentation avec le plus grand choix de poêles en catelles de Suisse.

Nom: _____

Adresse: _____

No. Tél. _____

NPA/Lieu: _____

s.v.p. envoyer à WESO, c.p. 182, 1000 Lausanne 13

WISO ZEICO

BANKEINRICHTUNGEN • SAFES • KASSEN
INSTALLATIONS BANCAIRES • SAFES • COFFRES

Verwaltung + Technik:
Zeico AG, Postfach
8048 Zürich, Tel. 01 - 64 17 64

Fabrikation:
Zeico AG, 3945 Gampel
Telefon 028 - 42 20 72

REPORTAGE

La frappe des monnaies

On pourrait appeler «*Entreprise de traitement des métaux*» la vieille maison de maître de la route de Berna 28 de notre ville fédérale. La série des huit produits fabriqués ici n'a qu'un prix de revient net de... Fr. 8,86! «*Qu'est-ce donc qui se cache derrière cette façade aux fenêtres soigneusement grillagées?*» se demandait notre photographe en en passant la porte (voir ses photos en pages 14-15).

Jusqu'en 1848, chaque canton avait ses propres monnaies. Il en résultait une extrême confusion puisque pas moins de septante-sept pièces différentes avaient cours légal en Suisse! La Constitution votée cette année-là donnait à la Confédération le monopole de la frappe. Les premières pièces furent fondues à Paris et à Strasbourg en 1850. Trois ans plus tard, elles le furent à Gerberngraben, au cœur même de Berne. Depuis 1906 les monnaies sont frappées à l'Hôtel de la Régie au Kirchenfeld.

Trente personnes travaillent à «l'Hôtel», dont vingt-quatre sont directement affectées à la production qui peut atteindre 1,1 million de pièces par jour.

Comment se font nos pièces

Nos pièces de monnaie ne sont pas fondues mais frappées. Voici comment se déroule l'opération de la frappe:

Les monnaies suisses 1983

Valeur nominale	Diamètre	Poids	Alliage	Frappe 1983	Prix de revient en 1981
5 francs	31 mm	13,2 g.	cuivre-nickel	4 033 130 pièces	18,8 centimes
2 francs	27 mm	8,8 g.	cuivre-nickel	3 034 130 pièces	11,7 centimes
1 franc	23 mm	4,4 g.	cuivre-nickel	7 029 130 pièces	5,7 centimes
1/2 franc	18 mm	2,2 g.	cuivre-nickel	22 031 130 pièces	3,6 centimes
20 centimes	21 mm	4 g.	cuivre-nickel	10 037 130 pièces	5,7 centimes
10 centimes	19 mm	3 g.	cuivre-nickel	40 044 630 pièces	4,5 centimes
5 centimes	17 mm	1,8 g.	aluminium-bronze	92 757 130 pièces	2,4 centimes
1 centime	16 mm	1,5 g.	bronze	4 042 130 pièces	2,8 centimes

1. la fonte: les barres de métal brut sont fondues selon une technique permettant d'obtenir les alliages fixés par la Loi sur les monnaies;

2. le laminage: l'alliage est ensuite laminé à l'épaisseur des pièces;

3. l'estampage: des bandes ainsi obtenues on découpe des disques, dont le diamètre est environ celui des pièces;

4. la tranche: afin de faciliter les opérations suivantes, on laisse une sorte de bourlet définitif;

5. le nettoyage: les disques prêts pour la frappe sont nettoyés dans une machine à laver et à polir;

6. la frappe: les disques passent alors à la presse et reçoivent «côté valeur» et «côté image» la frappe correspondante. Les matrices utilisées à cet effet sont également fabriquées à la Régie fédérale et permettent la frappe de 80 000 à 300 000 pièces. Selon le diamètre, la frappe s'effectue à la cadence de 80 à 300 pièces à la minute;



Photo Sonderegger

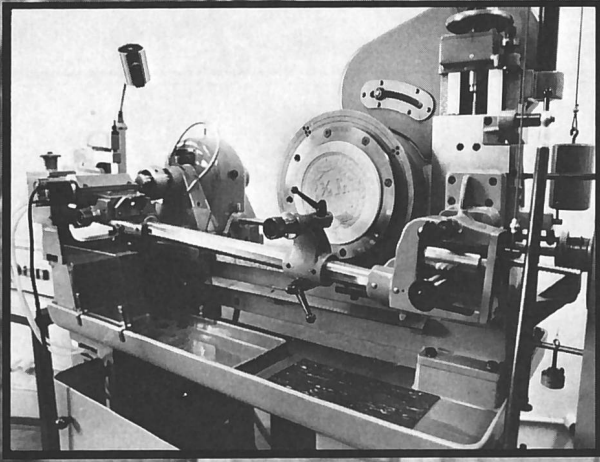
7. l'emballage: les monnaies terminées sont emballées en rouleaux de 50 pièces, puis envoyées à la Banque Nationale Suisse.

Des médailles aussi!

La Régie fédérale des monnaies ne frappe pas seulement des monnaies pour les paiements courants. D'autres pays y font frapper leurs monnaies. De plus, depuis 1974, on a repris la frappe de monnaies com-

mémoratives en alliage de cupro-nickel (1980: Ferdinand Hodler; 1981: Conventant de Stans; 1982: Centenaire du chemin de fer du St-Gothard; 1983: Ernest Ansermet).

A l'intention des collectionneurs, des pièces de monnaie souvenir sont spécialement préparées avec les faces polies. Des clients suisses ou étrangers peuvent commander des médailles en or ou en argent à la Régie fédérale qui, par ailleurs, fabrique elle-même tous les outils qui lui sont nécessaires. **(We)** ■

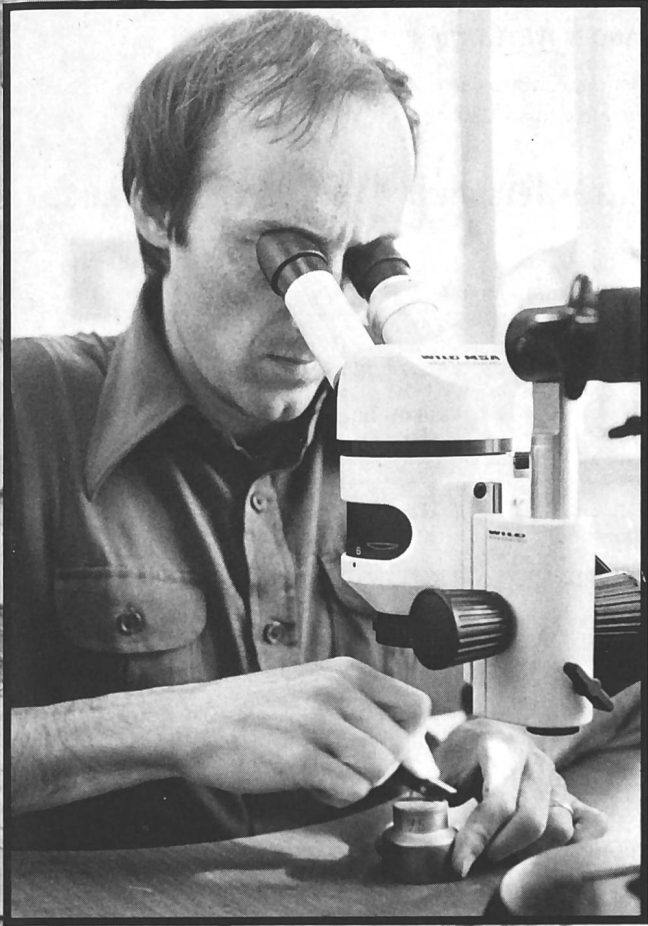


EIDG. MÜNZSTÄTTE MONNAIE FÉDÉRALE

© WINTERSBERGER



Photos:
Christof Sonderegger



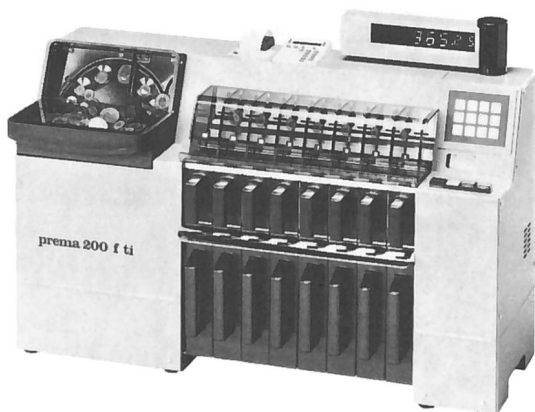
Pas d'argent, pas de Suisse

Racine



prema

**Machines à compter et à trier
les monnaies**



technique suisse de pointe
commande microélectronique à chip unique
éjection des monnaies hors programme
fiabilité absolue du comptage et du triage grâce
à la conduite forcée des pièces de monnaies
mémoire électronique
imprimante incorporée sur papier ordinaire
service optimale grâce à l'expérience du fabricant
et au rapport direct entre fabricant et clients

Fabrication, vente, service:

prema S.à.r.l.
Bernstrasse 36, 4663 Aarburg
téléphone 062/41 42 24, télex 68 605

VACANCES D'ÉTÉ ET D'HIVER!

Tourisme pédestre - Ski de randonnée - Classes vertes
Courses d'école - Camps d'été et d'hiver

Centre d'accueil des Calame au Locle

Au cœur du Haut-Jura, à proximité du Saut-du-Doubs et de la
Franche-Comté - Musée d'horlogerie

Renseignements et réservations:

Ville du Locle, travaux publics,
tél. (039) 31 62 62, interne 244.

Magasin exposition carrelages

Rue de la Maison-Rouge 23
1400 YVERDON-LES-BAINS
☎ 21 22 13

Ventes en gros et au détail



A. MONTORFANO S.A.

Ordinateur

Une occasion exceptionnelle

NCR 8150

Pour des raisons de déplacement de ses bureaux, la Caisse
Raiffeisen de Thierrens cède son installation et ses programmes à un prix très intéressant.

Convient pour une caisse de moyenne envergure.

Pour tout renseignement: Caisse Raiffeisen, Thierrens,
tél. (021) 95 60 97 ou 95 62 07. A. Bula, gérant.



COMMANDEZ LE VIN DU VIGNERON

« Rivaz », « Saint-Saphorin »,
« Dézaley » blanc et rouge, excel-
lente qualité.

Demandez prix et offre à
Paul-Ernest Ruchonnet, vigneron,
1812 Rivaz/Lavaux, tél.
021/56 23 27.



DRAPEAUX ORIFLAMMES MATS

et tout ce qui est
nécessaire pour bien
pavoiser.

Votre spécialiste:
HEIMGARTNER
9500 Wil/SG
Tél. 073/22 37 11

PLASTIMPRESS SA
CH - 1433 SUCHY VD

- verres - channes
- autocollants vinyl
- challenges
- commémoratifs
- écussons
- fanions
- maroquinerie
- t-shirts - sweatshirts
- céramiques
- articles promotionnels

UNE BONNE ADRESSE POUR UNE BONNE IMPRESSION

TÉL. 024 51 22 20

PLASTIMPRESS SA
CH - 1433 SUCHY VD

- IMPRESSION A CHAUD
- TAMPO - PRINT
- SÉRIGRAPHIE

UNE BONNE ADRESSE POUR UNE BONNE IMPRESSION

TÉL. 024 51 22 20

NOUVELLES USCR

CAISSE DE PENSIONS :

votation générale 1984

Par la présente, nous vous informons du résultat de la votation :

— bulletins rentrés jusqu'au 31 août 1984	695			
— blancs	0			
— nuls	0			
— valables	695			
— majorité absolue	348			
	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables
— approbation du bilan et des comptes au 31.12.83	695	3	0	692
— approbation du rapport des vérificateurs des comptes	695	5	0	690
— décharge au Conseil d'administration	695	14	0	681

Ont été élus au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 1989 :

Représentants des salariés :

Personnel de l'Union Suisse		
Dr J. A. Kissling	par	673
A. Cudré		671
Caisses Raiffeisen		
K. Ehrenzeller, Rickenbach/TG		673
N. Bleiker, Alpnach Dorf		670

Représentants des employeurs :

Dr A. Simon, Allschwil	671
J. Roos, St-Gall	659
Dr G. Vincenz, Coire	639
E. Neuenschwander, Bowil	666 voix

Divers 15 voix

Les vérificateurs des comptes — membres du Conseil de Surveillance de l'USCR — ont été confirmés dans leur fonction par 671 voix. Leur mandat dure du 1^{er} janvier au 31 décembre 1985. Pour la suite, nous devons attendre les directives de l'autorité de surveillance, en raison de l'entrée en vigueur de la LPP.

Nous remercions les sociétaires de leur participation au vote et de nous avoir renouvelé leur confiance. Merci aussi aux scrutateurs pour le travail accompli.

Saint-Gall, le 21 septembre 1984

L'administration de la caisse de pensions de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Un nouveau rédacteur pour le Messenger Raiffeisen



Jacques Dépraz (1951), de Reverolle sur Morges, est responsable de la rédaction du Messenger Raiffeisen depuis le 1^{er} octobre.

Théologien de formation, Jacques Dépraz a été rédacteur et responsable de production dans plusieurs maisons d'édition en Suisse romande et à l'étranger.

Il s'est fixé pour but de poursuivre les efforts entrepris par son prédécesseur pour rendre la revue toujours plus attrayante tout en renforçant son contenu. Nous lui souhaitons plein succès dans cette entreprise.

Nos remerciements vont à Jean-Louis Emmenegger qui a assumé avec brio la rédaction du Messenger trois années durant. Nous lui présentons tous nos vœux pour sa nouvelle activité dans une agence de relations publiques.

J.-P. Bleher
Responsable
du service marketing

Congrès Raiffeisen 1985 en Suisse centrale

La 82^e Assemblée des délégués de l'Union suisse des

Caisses Raiffeisen se tiendra à Lucerne en juin 1985. Les délégués de la Coopérative de cautionnement siégeront le samedi matin 15 juin 1985 dans la salle de l'Hôtel Union à Lucerne. L'après-midi, tout le monde se retrouvera dans la salle des fêtes de l'Allmend.

Une décision antérieure prise par le conseil d'administration limite à deux le nombre des délégués envoyés par chaque Caisse, mais la participation sera libre à l'occasion de cette 82^e rencontre qui sera une «grande journée de toute l'Union suisse»!

Au programme, une soirée récréative avec, le dimanche, les traditionnelles excursions. Lucerne sera également l'occasion d'exprimer nos remerciements à M. Joseph Roos, actuel directeur de la Banque centrale, qui prend sa retraite.

La rédaction ■

INAUGURATION

Inauguration des nouveaux locaux de la Caisse Raiffeisen de Colombier-Bôle



Quand une devanture est attrayante...

Fondée en 1950, la Caisse Raiffeisen a occupé, durant trente-quatre ans, successivement huit locaux différents, en périphérie de Colombier, au gré des changements de gérants à trois reprises et en fonction du déménagement de chacun d'entre eux. En dépit du dévouement des responsables, la Caisse ne s'est développée que fort modestement d'un exercice à l'autre, vivant trop méconnue dans un cercle d'activité comptant pourtant quelque 6500 habitants. L'occasion se présentant d'acquérir un immeuble situé dans la principale rue commerçante de Colombier, cette occasion fut saisie sans hésitation! Et voici qu'au terme de dix-huit mois de tractations et de travaux, nous avons eu la grande satisfaction et la légitime fierté d'ouvrir nos guichets flambant neufs le **lundi 7 mai 1984**.

... il faut que les locaux d'accueil et de travail le soient aussi!



D'entrée de cause, la Caisse Raiffeisen fut ouverte à plein temps au prix de l'engagement d'une vice-gérante travaillant à mi-temps et assumant les remplacements. Les effets du nouveau dispositif ne se sont pas fait attendre. L'emplacement est favorable et les guichets sont attractifs. Le rythme des opérations s'intensifie progressivement, l'effectif des sociétaires s'accroît et le nombre des clients augmente.

A fin août, l'inauguration a été marquée dignement et joyeusement, en présence de quelque 120 invités et sociétaires, les discours étant encadrés par les excellentes prestations de notre fanfare locale, la

«Musique militaire» et la soirée s'achevant sous le charme du duo musical «Cosette et Aline»! Parmi les invités, nous citerons notamment la présence de M. le Dr Félix Walker, directeur de l'administration centrale de l'Union suisse, de M. Pierre Metthez, chef du département romand «Conseil et assistance», des délégués des Conseils communaux de Colombier et de Bôle, ainsi que des gérants des deux autres banques installées à Colombier, la Banque cantonale et le Crédit foncier.

Au soir de l'inauguration, le vendredi 31 août, l'épi Raiffeisen était gonflé de promesses...

R. Hügli,
président du Comité de direction ■

ANNIVERSAIRE

La Caisse Raiffeisen d'Isérables a fêté ses 75 années d'existence

Fondée le 19 décembre 1909, la Caisse Raiffeisen d'Isérables, alerte jubilaire de trois quarts de siècle, a commémoré, le dimanche 26 août dernier, le 75^e anniversaire de sa fondation.

Moments inoubliables pour les participants à cette journée du jubilé puisque, pour l'occasion, les organes dirigeants de notre établissement bancaire avaient convié tous les sociétaires avec leurs familles, les anciens membres des comités, les anciens gérants, les autorités communales, les représentants des autres établissements bancaires du village, les représentants des Caisses Raiffeisen environnantes et amies, à une croisière sur le lac Léman! Les sociétés culturelles locales, à savoir, la société de chant «La Thérésia», le groupe folklorique «Les Bedjuis», ainsi que les deux sociétés de musique «L'Avenir» et «L'Helvétia», avaient également été associées à notre fête pour animer la partie récréative de cette journée jubilaire.

Partis de Riddes en car, nous avons rejoint le port du Bouveret pour embarquer sur le «Simplon», trajet durant lequel la plaquette-souvenir éditée à cette occasion a été distribuée à tous les participants. Sitôt l'embarquement effectué, notre gérant M. Gérard Lambiel, transformé pour la circonstance en major de table, adressa à tout le monde les traditionnelles salutations d'usage. Après l'ouverture de la partie officielle par le président du

comité de direction M. Aloïs Monnet, nous avons eu l'occasion, le temps d'un apéritif, d'apprécier quelques productions musicales qui donnèrent à cette journée une ambiance de fête des grands jours. Au terme de ce concert-apéritif, nous atteignons le débarcadère de Chillon pour la visite du célèbre château, visite commentée et accompagnée de guides. Une heure plus tard, nous avons réembarqué pour la partie principale de notre croisière lémanique. Pendant le service du banquet, entrecoupé de différentes interprétations vocales, musicales et folkloriques, nous avons eu le grand honneur d'entendre M. Louis Duvoisin, assistant de direction de l'administration centrale de l'Union suisse à Saint-Gall, qui, après nous avoir transmis les traditionnels vœux et félicitations de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen, nous remit au nom de la direction de Saint-Gall une magnifique sculpture en bronze pour marquer les 75 ans d'histoire de notre établissement.

Nous avons eu ensuite le plaisir d'écouter M. Roger Pitteloud, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand, qui a bien voulu nous apporter les salutations et vœux de notre Fédération en nous remettant également une magnifique horloge en guise de cadeau.

Après ces deux brillantes allocutions, notre gérant se fit le porte-parole des comités pour remercier très chaleureusement aussi bien M.



COMITÉ DE DIRECTION

Président

Aloïs Monnet

Vice-président

Marie-José Gillioz

Secrétaire

Marcel Vouillamoz

Membres

Jean-Pierre Crettenand

Dominique Vouillamoz

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Jules Crettaz

Vice-président

Modeste Crettenand

Secrétaire

Albano Crettenand

GÉRANCE

Gérant

Gérard Lambiel

Aide-gérant

Pierre-Émile Lambiel

Les sociétés animatrices se relayèrent ensuite pour égayer les participants et le pont du bateau se transforma en véritable plancher de bal. Avant de terminer la partie officielle, M. Roger Lambiel, sociétaire et participant à notre croisière comme tout un chacun, prit la parole pour adresser au nom des participants ses éloges et ses plus vifs remerciements aux organes dirigeants de notre Caisse Raiffeisen locale, tout d'abord d'avoir eu une si merveilleuse idée pour commémorer ce jubilé et ensuite pour sa parfaite organisation. Une ambiance du tonnerre régna à notre arrivée au Bouveret où chant, musique et folklore faisaient bon mélange après que le Fendant du Valais eut coulé à «flots» durant toute la journée sur le bleu Léman.

Cette journée se termina en apothéose au port du Bouveret par la distribution du cadeau-souvenir aux sociétaires et invités. Après le discours de clôture du président de commune, M. Marcel Monnet, les dernières notes vocales et musicales lémaniques se sont tuées l'une après l'autre... pour reprendre séparément dans les différents cars se suivant sur le chemin du retour!

Une fête qui au dire de tous les participants fut une réussite!

Gérard Lambiel ■

Duvoisin que M. Pitteloud de leur participation et leur collaboration, qui ont contribué grandement à rehausser notre journée commémorative. En guise de remerciements, il remet à chacun d'eux un petit berceau garni, souvenir typiquement bedjuis qui permettra d'ici quelques années de repenser au jubilé organisé par la Caisse Raiffeisen d'Isérables, à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation.

INFORMATIONS

ORGANES DE L'UNION SUISSE

Lors de sa séance des 24 et 25 septembre 1984, à Bâle, le Conseil d'administration a procédé à la réélection de sa commission de direction.

A part

MM. Gion Clau Vincenz, président du Conseil d'administration, Coire (GR), et
Roger Hügli, vice-président du Conseil d'administration, Colombier (NE),

qui en font partie d'office, ainsi que les sortants

MM. Albert Schwendimann, Andwil (SG), et
Albin Simon, Allschwil (BL),

il a élu comme nouveaux membres de la commission de direction :

MM. Heinrich Hafner, directeur de la fabrique de lait en poudre de Sulgen (TG), président de l'Union thurgovienne des Caisses Raiffeisen, et
Ernst Neuenschwander, ing. agr. EPF, Bowil (BE), président de l'Union des Caisses Raiffeisen de la partie allemande du canton de Berne, président de la Caisse Raiffeisen de Bowil (BE).

Nous souhaitons à MM. les membres de la commission de direction beaucoup de satisfaction et de succès dans l'accomplissement de leur activité difficile et pleine de responsabilités.

La direction ■

Garages préfabriqués



FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/39 13 33



Marcel ANDEREGG

Colombaires 57
1096 CULLY
Tél. (021) 99 15 75

FERBLANTERIE — COUVERTURE — ENTRETIEN
SANITAIRE — RÉVISION DE TOITURE

Les pièces d'or suisses

1911-1922

Or 10 Fr.



côté pile

tranche crénelée
impression monétaire B
Poids 3,226 g



côté face

« 1/2-Vreneli », tête de femme avec tresse, profil de gauche, « HELVETIA ».



côté pile

1897-1949

Or 20 Fr.



côté face

1897-1935
tranche bordée de 22 étoiles
1947 + 1949
inscription sur la tranche
impression monétaire B
Poids 6,451 g

« Vreneli », tête de femme avec tresse, profil de gauche, « HELVETIA ».



côté pile

1883-1896

Or 20 Fr.

tranche crénelée
impression monétaire B
Poids 6,451 g



côté face

Tête de femme classique, profil de gauche, avec diadème LIBERTAS. Signature: CONFOEDERATIO HELVETICA.

Les cours du jour peuvent être demandés à n'importe quelle banque.



1925
Or 100 Fr.

Inscription
sur la tranche.
Impression
monétaire B.
Poids 32,258 g.



Tête de femme, profil de gauche (« Vreneli »).

Important : il est recommandé de n'acquérir que des pièces munies d'un certificat de garantie délivré par une banque. 1925, nombre de pièces frappées: 5000, Fr. 21 000.—

**Vous pouvez vous procurer ces pièces d'or
auprès de votre institut Raiffeisen.**

Un travail varié

Visite à Walter Hess, apprenti à la Banque Centrale à Saint-Gall



Walter Hess est ailier gauche chez les juniors du Football-Club Saint-Gall. Au fond, il aurait aimé devenir pompier, ou en tout cas apprendre un métier « où il se passe quelque chose ». C'est par pur hasard que ce jeune homme, aujourd'hui âgé de dix-neuf ans, a commencé un apprentissage de banque. Toutefois, il ne le regrette pas: *C'est très varié et le climat de travail est impeccable.*

Lorsqu'il était en septième primaire, Walter Hess fit quelques jours d'apprentissage à l'essai auprès d'une banque. A Saint-Gall naturellement, car c'est sa patrie. *Cet essai m'a assez plu. C'est pourquoi, j'ai fait des offres à plusieurs banques.* La Banque Centrale Raiffeisen lui ayant répondu favorablement, c'est ainsi que commença la carrière professionnelle de Walter Hess: *Bien sûr, je ne savais rien alors de ce que le*

système Raiffeisen a de particulier.

Il est vrai que ma bonne amie me « charrie » des fois parce qu'elle trouve drôle que je sois un employé de banque, avoue cet apprenti féru de sport, mais alors je n'ai qu'à lui rendre la monnaie de sa pièce. Le cercle de ses amis étant très mélangé du point de vue professionnel, Walter Hess n'éprouve aucune difficulté à cet égard.

Il est important de pouvoir compenser

Walter Hess ne voit pas comment il pourrait rester assis toute la journée à son bureau et encore passer sa soirée devant la télé. *Il me faut absolument une compensation. C'est pour cela que je pratique activement le football et que je suis de*

la « Jungwacht » (sorte d'éclaireurs catholiques, n.d. t.).

Qu'en est-il de l'ambiance stérile et des contraintes concernant l'étiquette et l'obligation de garder ses distances, que l'on attribue au monde des banques? Je n'ai encore rien senti de tel chez Raiffeisen. Il est clair que l'on ne saurait servir les clients au guichet en jeans et en T-shirt; à part cela, il n'existe pas de règles particulières. Il paraît cependant qu'auprès d'autres banques, les apprentis soient tenus plus strictement.

On m'accepte véritablement

Au cours de son apprentissage de trois ans, Walter Hess apprend à connaître douze services: *Ce que j'ai apprécié le plus jusqu'à présent, c'est que l'on vous accepte tout de suite; après peu de temps, vous participez au travail à part entière. C'est ainsi que le travail fait plaisir.*

Inutile de dire que l'ailier gauche à la chevelure blonde aime également beaucoup les fêtes que le personnel a coutume d'organiser de temps à autre, et qu'il est très actif au sein du club sportif interne.

Lorsque j'ai travaillé au guichet, il m'est arrivé parfois d'avoir plus d'un million de francs dans mon tiroir-caisse — bien proprement rangés en liasses de mille.

Au début, dit Walter Hess, ça vous fait quand même quelque chose, mais enfin, tout cet argent appartient à d'autres et après peu de temps, on le considère comme du simple papier.

Les 750 francs de salaire, en revanche, sont plus que du simple papier. Walter Hess met de l'argent de côté pour se payer des leçons de conduite: *C'est fabuleux ce que ça coûte jusqu'à ce qu'on ait son permis!* Il compte avec 20 leçons à 55 francs, plus la théorie et les frais pour les papiers.

Son rêve: devenir lui-même gérant

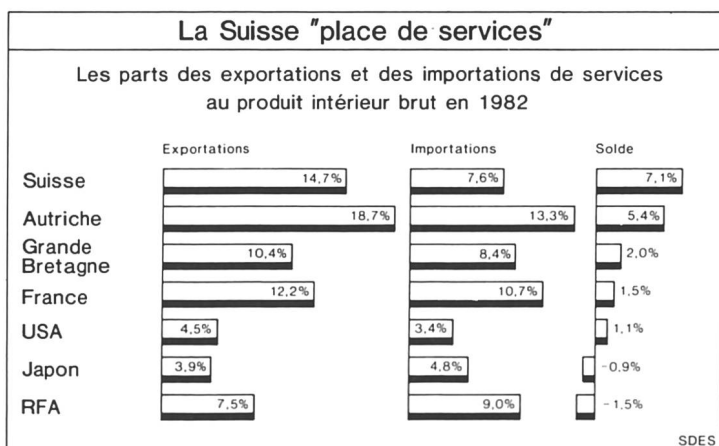
C'est le travail au guichet et le traitement électronique des données qui ont le plus plu à Walter Hess. Il aimerait bien rester à la Banque Raiffeisen au printemps prochain, quand il aura terminé son apprentissage: *De nos jours, il faut être content...*

Il a des contacts fréquents avec les différentes Caisses et Banques Raiffeisen: *Mon rêve pour l'avenir serait de devenir moi-même gérant d'une banque villageoise.*

Peut-on recommander sans réserve un apprentissage bancaire à l'instar de Walter Hess — qui d'ailleurs est le premier de sa famille à travailler cette branche? *Non, dit-il, il faut en avoir l'esprit. En aucun cas, il ne faut choisir un apprentissage bancaire uniquement parce qu'on n'a rien trouvé d'autre.* (We) ■

L'ÉCONOMIE EN GRAPHIQUES

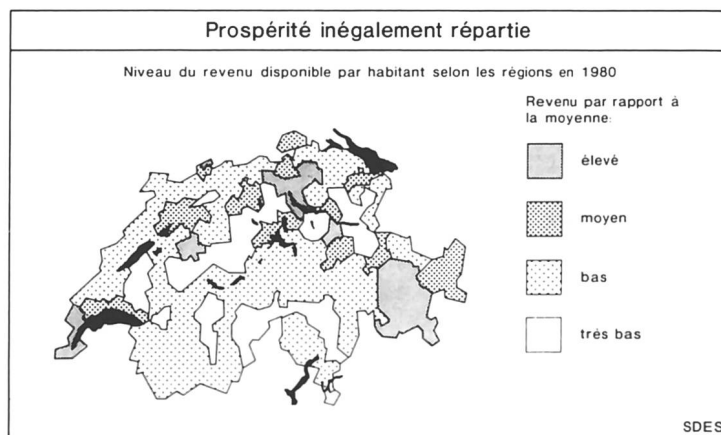
Les « bons services » de l'économie suisse Revenus: grandes différences régionales



La Suisse n'est pas seulement un grand exportateur de marchandises; ses **services sont également très demandés dans le monde entier**. En 1982, notre pays a fourni pour 29 milliards de francs de services à l'étranger. Cette somme correspond à **plus d'un septième** du produit intérieur brut (PIB), soit une proportion bien supérieure à la moyenne internationale. Les principaux postes des exportations de services sont le **tourisme** (8,1 mrd fr.) et surtout les **produits de capitaux** (13,7 mrd fr.), ce qui témoigne, si besoin est, de **l'efficacité de la place financière helvétique**. Si l'on considère le solde net des exportations de services (après déduction des importations correspondantes) la force de la Suisse dans ce domaine est encore plus étonnante puisque, en chiffres absolus, elle se place **au quatrième rang mondial, avec quelque 14 mrd fr. de revenus nets**, après les USA (69 mrd fr.),

la Grande-Bretagne (19 mrd fr.) et la France (17 mrd fr.). Les exportations nettes de services contribuent ainsi pour 7% au PIB de la Suisse, soit la part la plus élevée du monde. On comprendra que la lutte contre le protectionnisme, qui nuit beaucoup aux échanges internationaux de services, soit également de l'intérêt de notre pays.

(SDES) ■



L'expression «la Suisse riche» ne s'applique-t-elle qu'à quelques régions privilégiées? En tout cas, une étude du Fonds national montre qu'il y a un **écart considérable entre les revenus, non seulement d'un canton à l'autre, mais encore plus d'une région à l'autre**. En 1980, le revenu à la disposition d'un habitant pour sa consommation et son épargne représentait dans les cinq régions les plus riches le double de ce qu'il était dans les cinq régions les plus pauvres. On trouvait 26 régions au-dessus de la moyenne nationale, 80 au-dessous; cela ne signifie toutefois pas que la majorité des Suisses soient défavorisés sur le plan du revenu, car la **concentration de la population correspond à celle de l'activité économique**. Comme on peut logiquement s'y attendre, les grandes villes et, dans les cas de Zurich et Genève, les agglomérations voisines, constituent les **régions les plus riches**. Il

faut y ajouter — et c'est plus surprenant — les régions les plus touristiques du canton des Grisons et des Préalpes glaronaises. Pour le reste, les **régions caractérisées par un niveau de revenus nettement inférieur à la moyenne** ne se situent pas tellement dans les Alpes que dans les Préalpes. Parmi les régions dont la situation est meilleure, mais toujours **relativement précaire en matière de revenus**, on trouve de nombreuses contrées de la Suisse orientale, de l'ouest du Plateau, du Jura et des Alpes. Les **revenus moyens** se situent surtout dans des régions industrielles comme celles de Lausanne, Bienne, Soleure, Aarau, Lucerne, Zoug, Schaffhouse, Saint-Gall et Coire. Elles ont moins bien résisté que les autres à la récession du milieu des années septante.

(SDES) ■

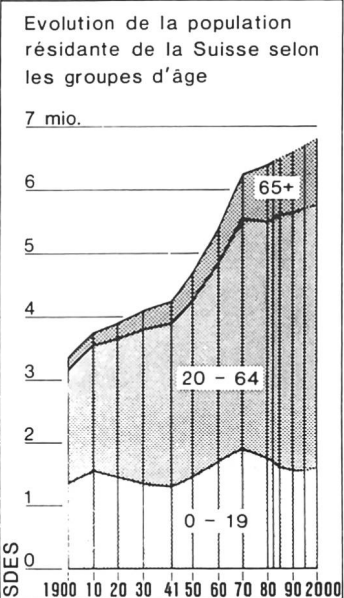
Le vieillissement de la population

Depuis le début du siècle, la **population résidente de la Suisse** a non seulement presque doublé, elle a aussi sensiblement **vieilli**. En 1900, l'âge moyen était de 29 ans à peine, il est aujourd'hui de 37 ans. Avant la première guerre mondiale, la structure des âges de la population ressemblait à une **pyramide** (beaucoup de jeunes, peu de vieux); aujourd'hui, elle prend plutôt la forme d'un **oignon**. Ce changement structurel se reflète dans les **parts respectives des principaux groupes d'âge de la population**: si en 1900, les **jeunes gens** (0-19 ans) représentaient encore plus des deux cinquièmes de la population totale, ils ne sont plus aujourd'hui qu'un quart; le poids relatif des **adultes en âge de travailler** (20-64 ans) a en revanche augmenté, passant de 54 % à peine à 60 %, celui des **personnes âgées** (65 ans et plus) s'étant même accru de 6 % à peine à 14 %.

La poursuite du vieillissement de la population — jusqu'en l'an 2000, le nombre des rentiers aura franchi la barre du million — entraîne **d'importantes conséquences**. L'économie doit s'adapter à de **nouvelles habitudes de consommation et d'épargne** et compter pour l'avenir avec une **raréfaction de l'offre de travail**, alors que les **charges des assurances sociales** vont s'accroître (rentes, coûts de la santé, etc.)

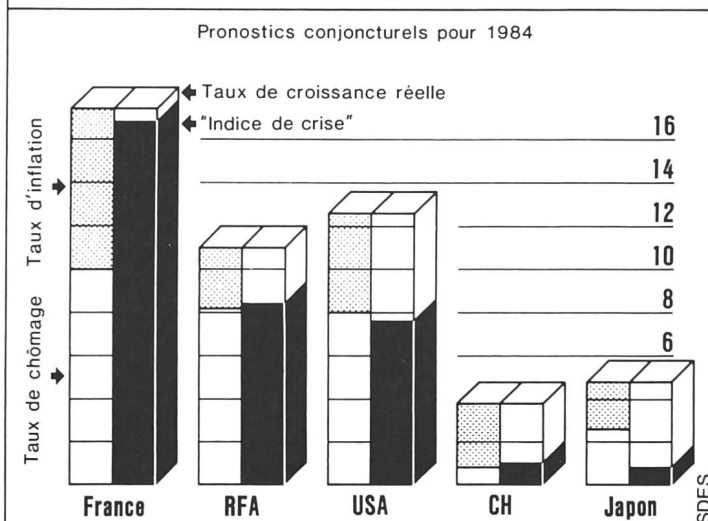
(SDES) ■

En un siècle, la population a beaucoup vieilli



Succès économiques inégaux

Inflation modérée et croissance, mais chômage élevé



Après une période de récession prolongée, l'économie mondiale s'est quelque peu ressaisie en 1983, notamment dans les pays industrialisés. Ceux-ci ont en effet réussi non seulement à **juguler efficacement l'inflation** mais à retrouver un certain rythme de **croissance**, bien que modeste en général. En revanche, le **chômage** est demeuré partout à un **niveau élevé**. Quels succès les principaux pays industrialisés et la Suisse rencontrent-ils dans la poursuite du **triple objectif de la stabilité monétaire, de la croissance et du plein emploi** en cette année 1984? Malgré la reprise généralisée, les résultats sont parfois très inégaux. C'est la **France qui s'en tire le plus mal** pour chacun de ces paramètres. Si l'on résume la situation sous

forme d'une sorte « **d'indice de crise** » (taux d'inflation + taux de chômage — taux de croissance en valeur réelle), notre voisin d'outre-Jura arrive largement en tête avec 16,7. Il est suivi par la **RFA** (8,4) et les **Etats-Unis** (7,4). Les **meilleurs scores** sont détenus par la **Suisse** (1,1) et le **Japon** (0,7). Il va sans dire que ces valeurs n'expriment que des **tendances** et doivent être appréciées avec nuance selon les pays. Selon les critères japonais, par exemple, une croissance de 4 % apparaît comme relativement modeste, tandis qu'en Suisse, un taux de chômage de 0,8 % inspire déjà quelque inquiétude, bien que ce chiffre soit inférieur de dix fois à la moyenne de tous les pays industrialisés.

(SDES) ■

Parler avec aisance

en public et dans la vie quotidienne! Le trac, le rougissement, le bégaiement et la timidité peuvent être vaincus avec notre méthode largement éprouvée! Demandez la



brochure gratuite

à: Institut Koning, Dépt 27, 2000 AB Haarlem, PAYS-BAS
(Vos nom et adresse en majuscules SVP)



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 01 94 - 20 00 44
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10% env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Voyages Maeder
**LAUSA
OURS sa**



Voyages
Vacances
Excursions

1003 LAUSANNE, pl. Chauderon 4, tél. 021/20 21 55-56
1008 PRILLY, Pommerai 15, tél. 021/25 48 03

Voyages avec nos confortables et modernes autocars Mercedes de 15 à 59 places. Demandez notre riche et attrayant programme 1984-1985 des courses de 1/2 jour et 1 jour.

Voyages de 2 à 12 jours: voir nos vacances balnéaires à Cerveria, Adriatique, et nos sorties spéciales aînés.

Tous les mardis: **AOSTE Fr. 29. — et 27. —**

Conditions spéciales pour groupes, sociétés, cagnottes, mariages, aînés, **SOCIÉTÉS DE JEUNESSE**, Municipalités.

Pour la région de Moudon: INTERVOYAGE,
rue du Temple, 1510 Moudon, tél. (021) 95 16 29.

KARDEX

**Mettre à l'abri du feu et du vol
ses documents irremplaçables,
c'est éviter un jour d'être accusé de légèreté.**



Classeurs antifeu série 8000 testés VDMA 60-P, selon normes SPI, grande flexibilité d'agencements: dossiers suspendus et posés, cartothèque, microfilms, etc.



Armoire à 1 ou 2 portes série CITADEL, pour supports magnétiques et microfilms. 7 grandeurs à choix. Modèle similaire pour documents papier, choix étendu d'agencements intérieurs.

Nos conseillers sont à votre disposition.

KARDEX S.A.
1227 Genève

48, route des Acacias
Tél. (022) 43 89 80

KARDEX S.A.
1004 Lausanne

Rue du Maupas 21
Tél. (021) 36 16 01

SÉCURITÉ

La protection antifeu des supports et documents importants

Les modèles varient et leur efficacité aussi

Chaque année, plus de 2100 entreprises sont ravagées par le feu, et ceci non pas durant les heures de bureau, mais après la cessation du travail.

Il ne reste heureusement que peu d'entreprises qui n'aient rien fait pour protéger les documents vitaux sans lesquels toute reprise d'activité après un incendie serait compromise.

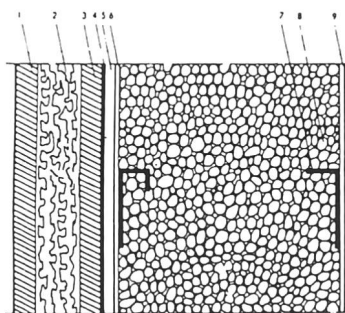
Par contre, très souvent, les responsables de la sécurité se contentent de prendre une mesure de protection isolée et quelquefois surdimensionnée.

Or, la protection antifeu est un ensemble de précautions adaptées à l'entreprise et qui doit tenir compte de plusieurs critères, tels que, par exemple: genre de construction, stockage de produits inflammables dans les locaux ou dans les environs, éloignement du Service du feu, vulnérabilité lors d'actes de sabotage, etc.

Il faut d'abord tout faire pour éviter les sinistres par des mesures d'information et de contrôle du personnel. Ensuite, il faut détecter et tout entreprendre pour annihiler les débuts d'incendies. Il convient également de s'assurer pour les frais de reconstitution de la comptabilité, des fichiers et autres travaux. Mais qu'advient-il si, le système d'alarme ayant bien fonctionné, les pompiers sont retardés par des routes verglacées, des manifestations ou l'éclatement à divers endroits de foyers d'incendie? A quoi sert une forte somme d'indemnité d'assurance si les données n'existent plus?

C'est la raison pour laquelle une sécurité totale passe par l'implantation de meubles ignifuges. Il est fréquent d'entendre: «S'il fallait tout ranger dans des meubles antifeu, où irait-on! c'est trop coûteux!» On peut répondre que la cherté d'un meuble antifeu est proportionnelle à l'importance des documents qu'il contient. Or, ce qui est primordial pour l'entreprise A est peut-être secondaire pour la société B. Une analyse approfondie s'impose donc pour chaque entreprise.

Schéma de coupe d'armoires ignifuges pour SMI.



1. bois pressé
2. remplissage (mousse de polyuréthane)
3. bois pressé
4. tôle légère
5. poche d'air
6. paroi intérieure
7. barres de renforcement
8. remplissage de boulettes de LECA
9. paroi extérieure

Qu'est-ce qu'un meuble antifeu?

En principe tout meuble de bureau est plus ou moins ANTIFEU, même si ce n'est que pour quelques minutes!

Trop nombreuses sont les personnes qui pensent qu'une armoire — ou un classeur métallique à tiroirs — offre une protection antifeu suffisante... Encore plus nombreuses sont celles qui croient leurs documents vitaux, voire des supports magnétiques, en sécurité dans le coffre-fort de grand-papa.

En fait, un véritable coffre-fort est construit avant tout pour protéger de l'effraction; il est antivol, mais, à part quelques rares exceptions, que modestement antifeu. Plus les parois de métal sont épaisses — donc antivol — plus l'échauffement à l'intérieur sera important. En effet les documents ne brûlent pas dans un coffre, faute d'oxygène, mais ils se carbonisent. Le gros incendie survenu au siège d'une grande banque a malheureusement confirmé cette théorie souvent mise en doute.

Obtient-on une armoire adéquate simplement si le prospectus indique en gros «ANTIFEU»?

S'il veut éviter une amère désillusion, l'acquéreur d'un meuble ignifuge serait bien inspiré de lire les caractéristiques indiquées par tout fabricant sérieux. Il découvrira peut-être que le maximum de température admise à l'intérieur de l'armoire est dépassé après 30 minutes déjà. Si ce type d'armoires peut répondre à certains besoins, il n'est pas reconnu par les organes officiels et les assurances pour l'obtention de taux plus favorables. A cet effet, le Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat (SPI) a établi, en collaboration avec les compagnies d'assurances, des normes sévères destinées à guider l'acheteur vers un choix judicieux. Cette liste des fournisseurs et des produits peut être obtenue à la succursale romande, rue du Rocher 24, 2000 Neuchâtel.

(à suivre)

(G. Y.) ■

LA SÉCURITÉ N'EST PAS UN LUXE

Infirmière, infirmier

Une profession au carrefour de l'humain et de la science.

L'Ecole de soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), reconnue par la Croix-Rouge suisse, vous offre la possibilité d'acquérir cette formation en 3 ans (2 entrées par année).

Tous les renseignements vous seront communiqués par le secrétariat Chantepierre

21, avenue de Beaumont, 1011 Lausanne, tél. (021) 41 33 00.



IN MEMORIAM

M. Willy Blanc
Barberêche (FR)



Le jeudi matin 12 juillet dernier, une triste nouvelle jetait étonnement et consternation. Toute notre région était dans le deuil, car M. Blanc, instituteur retraité et gérant de notre Caisse locale, était décédé durant la nuit. Rien ne laissait présager un départ aussi brusque. La veille encore, il avait vaqué à ses occupations habituelles, toujours précis, alerte et gai.

M. Blanc est arrivé à Barberêche en 1932, en qualité de jeune instituteur. Très rapidement, il s'est intégré, prenant une part active à la vie de nos communautés villageoises. Il devint organiste et directeur de

la Chorale d'Eglise, secrétaire communal, fonctions qu'il occupa durant quarante ans et plus. En 1944, dans des conditions difficiles, on lui confia la gérance de la Caisse Raiffeisen locale. Grâce à son amabilité, sa serviabilité, sa discrétion et sa précision dans les affaires, les clients ont gardé leur confiance dans notre institution. Pendant quarante ans, il les a reçus dans son appartement, à l'école communale, puis dans sa propre maison. Il ne tarda pas à être remarqué par les organes supérieurs. Appelé à siéger au comité de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg Romand, il en assumait la présidence. Comme suprême récompense à son dévouement, il fut nommé membre du conseil d'administration de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen.

Le samedi 14 juillet, l'église de Barberêche était bien trop petite pour recevoir l'immense foule de ses amis, anciens élèves, clients et collaborateurs de la Caisse Raiffeisen, venus lui apporter un dernier hommage. M. Blanc nous a quittés. Nous avons perdu un ami, un collaborateur entièrement dévoué à l'esprit Raiffeisen, un éducateur, un pédagogue, un homme de bien.

(Caisse Raiffeisen de Barberêche) ■

M. Charles Girard
Courgenay (JU)

La population de Courgenay-Courtemaury ainsi que les membres et dirigeants de la Caisse Raiffeisen locale ont accepté avec peine de se sépa-



rer de M. Charles Girard-Schaffter, rappelé par le Seigneur à l'âge de 83 ans.

M. Girard, natif et originaire de Courgenay, ne devait quitter son village que le temps de ses études aux écoles de commerce de Delémont et Saint-Gall.

Toute sa vie, il la consacra avec une rare compétence, doublée d'une autorité fort efficace, à son entreprise, à la population et à la Caisse Raiffeisen. A 21 ans déjà, il devait reprendre la bonneterie familiale, qui à cette époque comptait plus de 50 ouvrières et ouvriers. L'année suivante, il épousait Mlle Cécile Schaffter, dont il eut deux enfants; l'un, M. Charles

Girard, est l'actuel président du conseil de surveillance de notre établissement. La personnalité de feu M. Charles Girard devait au fil des ans l'appeler à diverses charges publiques au service de sa commune, et lui confier d'importantes responsabilités à la Société fédérale de gymnastique, au Football-Club, à la Fanfare municipale, à la Société de chasse La Diana, à la Confrérie du Tastevin ou encore au TCS.

C'est cependant à la Caisse Raiffeisen de Courgenay qu'il consacra le plus clair de sa générosité. Instigateur, démarcheur, il entreprit les tout premiers contacts en vue de la création de notre institution bancaire locale. Il en fut le pionnier fondateur, puis le vice-président et enfin le président de direction dès la fondation en 1946 jusqu'à l'heure de sa retraite, en 1975.

Pour autant d'abnégation, de disponibilité, de cœur, de sérieux et de compétence, nous devons à celui qui fut notre chef cet instant de réflexion, de gratitude et de respect.

A sa famille, épouse, enfants et petits-enfants, nous disons notre tristesse et notre peine. Nous désirons partager avec elle l'heure de la séparation et lui dire aussi qu'une vie aussi pleine de bien que celle de M. Charles Girard valait la peine non seulement d'être vécue, mais encore côtoyée, tant elle fut enrichissante pour celles et ceux qui ont eu ce bonheur.

(Caisse de Raiffeisen de Courgenay) ■

La Caisse de Savigny (VD) s'installera l'année prochaine dans de nouveaux locaux avec ouverture permanente.

Elle cherche un jeune homme ayant si possible fait l'apprentissage dans une caisse pour travail à plein temps, sous la direction du gérant actuel.

Après un certain temps, possibilité de reprendre la gérance. Date d'entrée à convenir. Faire offres à la Caisse Raiffeisen de Savigny, 1073 Savigny ou téléphoner en fin d'après-midi ou samedi matin au (021) 97 19 53.

FLASH-INFORMATIONS

À PROPOS, COMMENT LA SUISSE SE PORTE-T-ELLE?

Evolution du nombre des exploitations agricoles

Selon les statistiques officielles, il y avait en Suisse quelque 238 500 exploitations agricoles en 1939. En 1980, leur nombre avait diminué de près de la moitié et s'inscrivait à 125 300, la surface agricole utile ayant passé en moyenne de 520 à 890 ares par exploitation. C'est surtout le nombre des exploitations gérées à titre principal qui a diminué; il a passé de 176 500 immédiatement avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale à 72 700 au début de cette décennie, ce qui représente une diminution de 59%. Quant au nombre des exploitations gérées à titre accessoire, il s'établissait en 1980 à 53 600, soit 15% de moins qu'en 1939 où il y en avait 62 000. En d'autres termes, la part des exploitations gérées à titre accessoire dans le total des exploitations agricoles s'est accrue, passant de 22% à 42% en l'espace de quarante ans.

(SDES) ■

Vitalité de l'esprit inventif suisse

Contrairement à des idées pessimistes largement répandues, l'esprit d'invention en Suisse est encore bien vivant. En 1983, 55% des 7000 demandes de brevets déposées en Suisse émanaient de Suisses. Il faut encore ajouter à cela plus de 18 000 demandes internationales de brevets déposées en grande partie par des étrangers, mais pour la Suisse.

Les Suisses exportent beaucoup de savoir-faire: en 1982, ils ont demandé à l'étranger 22 600 brevets, ce qui représente une part mondiale de plus de 5% (à titre de comparaison: la part de la population suisse à la population mondiale est de 0,14%; la part du commerce mondial atteint environ 1,5%). Sur ce total, 12 000 demandes suisses de brevets concernent le Marché commun; ainsi, notre pays vient en sixième position pour l'origine des produits ou services, derrière les Etats-Unis, la RFA, le Japon, la France et le Royaume-Uni.

(SDES) ■

Importance du travail à temps partiel

Environ 13% du personnel occupé en Suisse dans les entreprises industrielles, artisanales ou de service travaillent à temps partiel. C'est ce qui ressort des chiffres de la statistique de l'emploi pour le 3^e trimestre 1983, publiés pour la première fois par l'OFIAMI.

Près de 7% des salariés ont travaillé à raison de 50 à 89% de leur durée d'occupation normale et 6% d'entre eux pour moins de 50% de cette durée. La proportion de travailleurs à temps partiel est donc supérieure dans notre pays à ce qu'elle est en Italie et en France (moins de 10%), similaire à celle de la RFA et des E.-U., mais inférieure à celle du Danemark, de la Suède et de la Norvège (plus de 20%). Tout comme à l'étranger, l'occupation à temps partiel est particulièrement répandue dans les services (18% du total des salariés de ce secteur). Avec 7%, la part correspondante du 2^e secteur est nettement plus faible.

Certaines branches industrielles comptent toutefois plus de 10% de travailleurs à temps partiel (alimentation, habillement, horlogerie, etc.) alors que la proportion correspondante n'est que de 2% dans le bâtiment. Près de 30% de tous les travailleurs à temps partiel sont occupés dans l'industrie et environ 70% dans les services.

(SDES) ■

Videotex: où sont les Romands?

Quatre cents personnes ont participé au récent Congrès videotex à Bâle. Les deux tiers des congressistes représentant tous les secteurs économiques venaient des régions de Bâle, Berne et surtout Zurich. La Suisse romande était sous-représentée. Il y avait 20 Vaudois, 15 Genevois, 5 Neuchâtois et 3 Jurassiens. D'où cette réflexion pertinente de Gil Baillod, rédacteur en chef de l'«Impartial» dans son diagnostic économique du mercredi 19 septembre: «On entend trop souvent les Romands se plaindre de mille maux qui tiennent non à leur faiblesse mais à la puissance des autres au-delà de la barrière des röstis. Mais où sont donc les entreprises romandes quand on parle d'avenir comme au congrès de Bâle?»

(SDES) ■

Tabac et cigares

	p. kg
Tabac populaire	21.20
Bureglück	22.20
Montagnard	24.30
100 Brissagos	40.70
200 Habanas	49.-

Von Arx - Tabacs
5013 Niedergösgen
Tél. (064) 41 19 85

Retour en cas de non-convenance

LE VERRE ...
C'EST NOTRE AFFAIRE

FOURNITURE ET IMPRESSION
VERRES - CHANNES - CENDRIERS
CUITS A 600°

OFFRES ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

021 54 18 75
HUPKA SERIGRAPHIE
1814 LA TOUR-DE-PEILZ



Le comble de l'ignominie

«Emile est l'homme le plus détestable que l'on puisse imaginer», confie Barbara à une amie.

«Mais que lui reproches-tu donc?»

«Je suis fermement décidée à lui poser un lapin, mais crois-tu que cet ignoble individu me demanderait un rendez-vous, malgré toutes les avances que je lui ai faites!»

cpr.



— Julie, je vous donne mes vieilles robes de l'an dernier...
— Votre vieux vison de la même époque aussi, Madame?

Dessin de Caille-Cosmopress

Bon voyage

«Pourquoi», demande le touriste en se penchant par la fenêtre du train, «n'avez-vous pas apporté mes bagages dans le compartiment?»

Comme le train se met en route, le porteur court devant la fenêtre et crie: «Vos bagages sont dans le bon compartiment, monsieur, mais vous êtes dans le faux train!»

cpr.

Malentendu

Françoise accompagne sa maman à l'hôpital pour visiter une tante malade. «Qui sont donc toutes ces dames en blanc?» demande la petite, intriguée.

«Ce sont les gardes-malades», lui fut-il répondu.

«Mais alors», s'enquiert Françoise, «où sont donc les gardes en bonne santé?»

cpr.

Besoin d'information

A la fin de la classe, Paul va auprès du maître et lui demande:

«Qu'avons-nous appris aujourd'hui, monsieur, s'il vous plaît?»

«Quelle drôle de question!», s'étonne le maître.

«Je m'excuse, mais je dois le savoir», se défend le petit Paul, «parce qu'on me le demande toujours à la maison!»

cpr.



— Ils parlent chacun sur leur malade: à celui qui dépassera 40,8 de température ce soir!

Dessin de Mofrey-Cosmopress

Précaution inutile

«Quand tu t'es lavé», dit la grande sœur à son petit frère, «tu dois toujours regarder dans le miroir pour voir si tu es propre!»
«Pourquoi faire? Je le vois en regardant le linge avec lequel je m'essuie...»

cpr.

Mari fidèle

«Tu as joué aux cartes presque toute la nuit», reproche la femme à son mari.
«N'as-tu donc pas pensé une seule fois à moi?»
«Mais si, bien sûr! Chaque fois que j'avais la dame de cœur dans la main!»

cp



— Vous osez appeler ça une montre étanche? Elle fuit!

Dessin de Hervé-Cosmopress

Mots croisés faciles

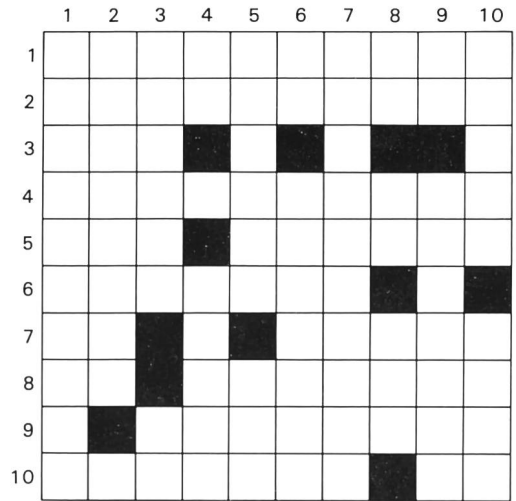
Horizontalement

1. Indispensable. 2. Rendais moins épais. 3. Délit. 4. Chemin à parcourir. 5. Genre d'eau-de-vie. Recouvrent beaucoup de toits. 6. Ondées. 7. Sorte de règle. Fît l'éloge. 8. Note retournée. Lieu planté de vernes. 9. Chalandes. 10. Qui présente des nodosités. Saint.

Verticalement

1. Voyage sur l'eau. 2. Sensibles. 3. Ecrivain français ou prénom féminin. Symbole chimique. 4. Préposition. Galère du roi. 5. Motifs. Voyelles. 6. La même note, mais à l'endroit cette fois. Petites artères. 7. Donne du goût. 8. Affirmation germanique. Pronom. Lettre grecque renversée. 9. Participe passé. Paies à nouveau. 10. Crochets doubles. Epreuve.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro)



Mots croisés difficiles

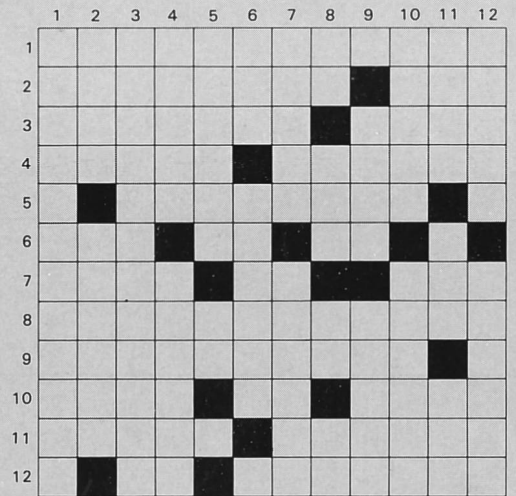
Horizontalement

1. Hormone. 2. Doctrines. Communauté. 3. Nuances. Ecrivain français. 4. Ville prise par les Français en 1830. Rôties. 5. Café au lait. 6. Il a ses taches. Symbole chimique. Préposition. 7. A l'endroit comme à l'envers, les Français n'en voulaient plus. Par contre, ceux-ci y tiennent. Conjonction. 8. Vous en fait voir de toutes les couleurs. 9. Plutôt blâmable, mais au pluriel. 10. Embûche. Pour un bon élève. Sur la Bidassoa. 11. Héroïne. Mesurera ras. 12. Pour un haut personnage. Spécialiste en vengeance.

Verticalement

1. Dieu de l'ancienne Egypte (deux mots). 2. Ne saurait être inventé. Sortes de gages. 3. Sont forcément remarquées. 4. Martyr sous Dioclétien. Il se déshabilla pour se venger. 5. Portion du littoral. En Côte-d'Or. 6. La fin d'une poésie. Sert à la reproduction. 7. Va sans doute faire plaisir à certains. Mélancolique. 8. Préposition. Manque de retenue quand il est double. Pronom. Initiales de l'auteur des « Antimémoires ». 9. Ville d'eaux. Son Aphrodite est célèbre. 10. Négligée. Petits bâtiments. 11. Contestât. S'avance dans la mer. Arrosé par la Reuss. 12. Le dada fut son dada. Dominas.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro)



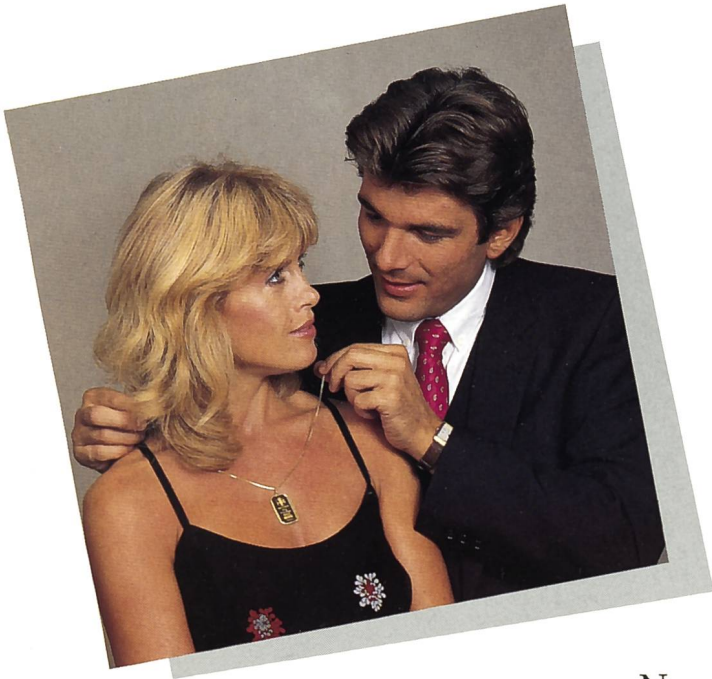
**Solution
de nos
mots croisés
faciles
du N° 9
le septembre 1984**

1	D	E	P	E	C	H	E	R	A	S
2	A	M	I	R	A	U	X		T	A
3	M	S		A	L	B	I	N	O	S
4			E	T	A	L	S			S
5	L	O	C	O	M	O	T	I	V	E
6	O	V	O		I	T	E		E	
7	P	A	T	I	S	S	E	R	I	E
8	I	L		O	T			A	R	T
9	N	E	U	T	R	A	L	I	T	E
10	S	S		A	E	R	E		E	S

**Solution
de nos
mots croisés
difficiles
du N° 9
de septembre 1984**

1	B	R	U	N	E	L	L	E	S	C	H	I
2	A	U	T	U	N					T	A	I
3	N	A	T	A	T	O	I	R	E		D	E
4	J		A	G	A	S	S	E		R	E	X
5	E	T	R	E	S		S	P	A		U	P
6	R		P	U	S	T	U	L	E	U	S	E
7	M	O	R	S	E	S		A	D	L	E	R
8	A		A	E	R	E		T	E	T		I
9	S	U	D			U	T		S	I	R	E
10	S	T	E	N	D	H	A	L		M	A	N
11	I		S	E	R	I	E	U	S	E		C
12	N	E	H	R	U		L	I	E	S	S	E

D'or et d'argent : les plaquettes Raiffeisen



Nos clients le voulaient.
Nous l'avons fait.

Vous pouvez maintenant obtenir les plaquettes en or et en argent frappées à l'emblème Raiffeisen. De la mini-plaquette (1 g) à sa grande sœur de 100 g, il n'y a que l'embarras du choix. Si l'or vous tente, sachez que sa pureté est de 999,9/1000 (999,0/1000 pour l'argent). Ces nouveautés de bon aloi conviennent aussi bien pour un cadeau de goût que pour un investissement.

Les plaquettes de 5, 10 ou 20 g (les préférées!) peuvent également devenir de ravissants pendentifs ou orner plaisamment de jolis poignets. Parlez-en à votre bijoutier!

N'est-ce pas une idée... en or?

Raiffeisen

la banque qui appartient à ses clients

